

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MAS Irène Pierre

1661 avenue Raymond Pinchard
54000 NANCY

MAS de Mont-Saint-Martin

101 rue de la Bannie
54350 MONT-SAINT-MARTIN

Dispositif PasseR'aile

1661 Avenue Raymond Pinchard
54000 NANCY

Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour

1661 Avenue Raymond Pinchard
54000 NANCY

SSIAD

2 bis rue Sainte Odile
54600 VILLERS-LES-NANCY

Des services

SPASAD – en association avec Ville et Services

RAPH 54 – GCSMS – en collaboration avec

CAPs – OHS – UDAF – AEIM – FADV



2021



Association Lorraine d'Aide aux personnes Gravement Handicapées
1661 avenue Raymond Pinchard - 54000 NANCY

INTRODUCTION

Ce rapport 2021 prend en compte l'ensemble de l'activité des établissements de l'ALAGH. Il s'agit :

1. De la Maison d'Accueil Spécialisée Irène Pierre de Nancy,
2. De la Maison d'Accueil Spécialisée de Mont-Saint-Martin,
3. Du dispositif PasseR'aile de Nancy,
4. Du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour de Nancy,
5. Du Service de Soins Infirmiers A Domicile de Villers-lès-Nancy (SSIAD),
6. Du Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD).
7. Du RAPH 54.

Il a été construit sur la base des rapports des différents services. Il décrit autant que possible ce qu'il s'est passé en 2021.

Ce rapport doit permettre de décrire le travail des professionnels de l'ALAGH dans la diversité de leurs interventions, selon des modalités qui favorisent le suivi de leur évolution d'une année à l'autre.

L'ACTIVITÉ GENERALE 2021

1. MAS Irène Pierre

Analyse des éléments essentiels

L'Activité

Activité	Réalisée 2018	Réalisée 2019	Réalisée 2020	Réalisée 2021
Accueil durable	18 598	18 666	18 940	18 774
Accueil temporaire	1 832	1 765	1 630	1 378
Total	20 430	20 431	20 570	20 152

Hébergement durable	2018	2019	2020	2021
Nombre de jours de présence	18 598	18 666	18 940	18 774
Nombre total de jours d'absence	1 112	998	740	933
- Hospitalisation	108	94	203	209
- Vacances Personnelles	648	557	308	458
- Week-end	356	347	229	226
Nombre de résidents concernés par les absences				
- Hospitalisation	13	14	14	16
- Vacances Personnelles	23	22	14	44
- Week-end	10	12	8	82
Nombre de sorties définitives	0	3	3	-
Nombre d'entrées	0	2	4	-

Hébergement temporaire	2018	2019	2020	2021
Nombre de jours de présence	1 832	1 765	1 630	1378
Nombre de personnes concernées	36	39	32	24
Nombre de séjours réalisés	131	136	82	115
Durée moyenne des séjours	13.99	12,98	20,07	12.8
Nombre de sorties définitives	14	7	8	1
Nombre d'entrées	8	10	5	-

Les usagers

L'âge moyen des résidents est de 55 ans.

Le plus jeune résident est âgé de 24 ans et l'aînée a fêté ses 91 ans.

Répartition des usagers selon la classe d'âge	2021
	54 résidents
20-29 ans	3.7%
30-39 ans	3.7%
40-49 ans	16.7%
50-59 ans	<u>44.4%</u>
60-75 ans	29.6%
+ de 75 ans	2%

Fin 2021, les 50 - 59 ans représentent près de 45 % des résidents de la MAS.

Au total, l'accompagnement compte plus de 76 % de personnes âgées de plus de 50 ans.

Le Service Médical

A. Effectifs

L'effectif médical est composé de 3 médecins pour un 1 équivalent temps plein réparti de la façon suivante :

- Dr Florence Bougnoux, médecin généraliste (0,5 ETP)
- Dr Virginie Thierry, médecin généraliste (0,4 ETP)
- Dr Myriam Saint-Eve, médecin MPR (0,1 ETP)

Des internes en médecine générale réalisent un stage un jour par semaine, pour une durée de 6 mois, sous la supervision du Dr Thierry, dans le cadre d'un Stage Autonome en Soins primaires Ambulatoire Supervisé (SASPAS).

Le secrétariat est assuré par une secrétaire médicale :

- Mme Karine Blaise (0,6 ETP)

B. Activité médicale

Le suivi de santé des résidents en séjour permanent et temporaire de la MAS Irène Pierre est assuré par les deux médecins qui travaillent en collaboration étroite. Chacun d'entre eux est médecin traitant de la moitié des résidents en séjour permanent.

→ Activités de consultation

a. Consultations en interne

- Consultations internes à la demande : suivi de la pathologie principale et pathologie(s) associée(s), consultations pour pathologies intercurrentes.
- Consultations semestrielles programmées pour le suivi de santé des résidents MAS et le renouvellement de leur traitement (prescription informatisée +PDA).
- Consultations des résidents en séjour temporaire : évaluation de santé à l'arrivée, prescription du traitement, organisation des soins, lien effectué avec les médecins traitants et les familles.

b. Consultations assurées au sein de la MAS Irène Pierre, par des praticiens extérieurs à l'établissement

- Consultations en urgence assurées par SOS médecins : 14 interventions cette année (nuit et WE). Une traçabilité de l'intervention est assurée par le biais du logiciel de soin et permet la continuité du suivi.
- Consultations de cardiologie assurées par le Dr PARIS, cardiologue : suivi habituel ou avis en semi urgence.
- Consultation dentaire : consultation d'un praticien du CHRU, le Pr STRAZIELLE pour les personnes dont le déplacement paraît difficile.
- Intervention de l'équipe mobile de soins palliatifs : avis ponctuels sur des situations complexes, accompagnement des équipes.
- Psychologue libérale : entretiens individuels à la demande pour 2 résidents de la MAS (Mme DORKEL).
- Pédicure : interventions régulières pour les personnes diabétiques (4 résidents), à la demande pour les autres (Mme MARIE).
- Orthophoniste : bilan et prise en charge en libéral, sur place, pour troubles de la déglutition et de la communication (Mme BEGIN).
- IDE d'AGEVIE : suivi trimestriel des résidents sous VNI et assistance respiratoire.
- IDE d'ELIVIE : suivi trimestriel (9 résidents sous alimentation entérale - GEP).

c. Consultations externes auprès des praticiens de ville ou du CHRU

Les consultations les plus fréquentes se font au CHRU et également dans les établissements privés (pôle de Gentilly, Clinique Ambroise Paré, Clinique Louis Pasteur...) : *service de pathologie dentaire du CHRU, imagerie médicale (CHRU et privé), neurologie (CHRU), gynécologie (maternité régionale), ophtalmologie (CHRU et privé), pneumologie (CHRU), endoscopie digestive (CHRU), psychiatrie (CMP de Vandœuvre, privé), cardiologie (CHRU, privé), urologie (CHRU, privé), néphrologie (CHRU, privé), maladies neuro- musculaires (CHRU)...*

Le suivi en médecine physique et réadaptation s'effectue principalement à l'IRR de Lay-Saint-Christophe, mais également en libéral pour un résident.

Développement d'un partenariat avec l'Unité Régionale d'Accueil et Soins pour Sourds et Malentendants de Lorraine (URASSM) notamment pour la prise en soin d'un résident sourd de la structure.

Plusieurs résidents bénéficient d'un suivi auprès du CMP (Centre Médico-Psychologique) Jacquard, à Vandœuvre-lès-Nancy, auprès des IDE spécialisées et des médecins psychiatres.

Des consultations externes auprès de quelques spécialistes libéraux en ville, sont organisées à la demande de certains résidents : dentistes, psychiatres, cardiologues.

Une résidente bénéficie d'une prise en charge en dialyse rénale, 3 fois par semaine sur le Médipôle de Gentilly.

Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical d'accompagnement systématique et d'une fiche de liaison IDE pour les hospitalisations programmées, d'un dossier médical d'urgence (DLU) en cas d'hospitalisation aux urgences.

d. Interventions de l'HAD (Hospitalisation à Domicile)

L'HAD intervient au besoin auprès des résidents, sur prescription médicale.

→ **Activités médicales annexes**

- Rédaction des courriers, des consultations de suivi et des consultations urgentes
- Suivi des biologies
- Lecture et gestion des courriers médicaux
- Rédaction de la synthèse médicale du projet personnalisé pour chaque résident
- Mise à jour régulière des dossiers médicaux
- Lien avec les familles et les tuteurs

→ **Participation des médecins aux réunions de pré-admission et d'admission**

Les médecins étudient les dossiers de demandes d'admission, rencontrent les usagers et participent aux commissions de pré-admission et d'admission.

→ **Gestion de la crise Covid 19**

Les années 2020 et 2021 ont été fortement impactées par l'épidémie de Covid 19.

L'équipe a été fortement sollicitée autour des questions portant sur la gestion de crise au sein de l'établissement.

L'organisation de la vaccination et sa mise en œuvre a mobilisé l'ensemble des équipes.

→ **Participation à l'équipe mobile de vaccination**

L'équipe médicale a participé à la campagne de vaccination mobile contre la Covid 19 organisée par l'AEIM 54.

→ **Développement des liens avec les établissements médico-sociaux de proximité**

La situation de crise sanitaire et les questions qu'elle a pu soulever a amené l'équipe à se rapprocher des médecins d'autres structures (MAS EPIDOM, AEIM) pour échanger sur leurs pratiques et leur organisation.

Un projet de groupe d'échange de pratiques est en discussion.

→ **Développement des liens avec les partenaires extérieurs**

L'équipe médicale s'attache à développer les liens avec des partenaires extérieurs, notamment l'équipe mobile de soins palliatifs et l'équipe de l'HAD qui apportent leur expertise et leur savoir-faire, et permettent de surseoir à certaines hospitalisations et d'accompagner les équipes lors de situations de soins complexes.

Le Service Réadaptation

→ Kinésithérapie / Sport

Kinésithérapie : Effectifs : 1.8 ETP

- Janice SHORT : 0.8 ETP Masseur-Kinésithérapeute
- Matthieu BABUT : 1 ETP Masseur-Kinésithérapeute

Sport : Effectifs : 1.7 ETP

En soutien du service rééducation (mises en mouvement + activités sportives adaptées) :

- Audrey ZEHNACKER : 1 ETP Enseignant en Activités Physiques Adaptées (EAPA)
- Stéphane GREINER : 0,7 ETP Educateur sportif

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs interviennent sur l'ensemble du Site de Gentilly (MAS, FAMJ, Passer'aile).

Les objectifs principaux sont l'entretien des capacités physiques, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être et la santé et favoriser les capacités sociales.

Le service a assuré cette année 2021 :

- 4926 prises en charge individuelles auprès des résidents MAS, permanents et temporaires (2617 séances de kiné et 2309 séances de sport).
- 439 prises en charge pour les usagers du FAMJ (58 séances de kiné et 381 séances de sport).
- 1195 prises en charge pour les résidents Passer'aile (378 séances de kiné et 817 séances de sport).

Les activités kinésithérapiques comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, des exercices en actif, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche, de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et de mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- **Prises en charge individuelles** : exercices en actif, motomed, verticalisation, mise au sol, marche...
- **Activités sportives** :
 - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels : Boccia (MAS : 22S/119R ; Passer'Aile : 11S/64R), Ping-Pong : (MAS : 14S/42R ; FAMJ : 4S/17R ; Passer'Aile : 3S/20R), Boxe (MAS : 10S/48R ; FAMJ : 35S/192R ; Passer'Aile : 16S/95R), Gym (MAS : 19S/74R ; FAMJ : 4S/16R)
 - Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels : Curling, Golf, Basket, Boccia, parcours training, Ping-Pong, Fléchettes pendulaires, jeux de ballon, parcours fauteuil ...

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive avec notamment en 2021 des « Olympiades » MAS/FAMJ/Passer'aile, des soirées foot ainsi qu'un tournoi de Boccia interne.

Des sorties sportives en extérieur sont proposées : bowling, parc et jardin, Open de Moselle ...

Le service s'occupe également du suivi d'appareillage : 86 RDV sur tout l'établissement (corsets, corsets-siège, chaussures orthopédiques, orthèses de membres, bas de contention).

Les kinésithérapeutes et éducateurs sportifs participent également aux différentes réunions : pluridisciplinaires hebdomadaires, de service avec les ergothérapeutes, générales ...

→ **Ergothérapie**

- Effectifs : 2,5 ETP, dont 0,5 sur le FAMJ :
 - Marie-Claude Jacquemin : 0,5 ETP FAMJ - 0,4 ETP MAS IP – 0,1 ETP RAPH54,
 - Elisabeth Bonhomme: 0,9 ETP MAS IP
 - Nicolas Halter : 1 ETP : 0,5 ETP sur la MAS IP et 0,5 ETP sur le dispositif Passer'aile.
 - Margaux Joubert : 0,8 ETP sur le dispositif Passer'aile,

Activités MAS et FAMJ :

- Bilans d'évaluation et suivi des résidents sur le plan de l'indépendance et de l'autonomie pour tous les établissements,
- Séances individuelles de stimulation et d'apprentissage,
- Séances collectives : ateliers mémoire (résidents FAMJ et Passer'aile), atelier Dixiludo / communication orale ; Wii ...

Suivi, entretien et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour les transferts, les déplacements : fauteuils roulants manuels et électriques, le confort d'installation assis et couché (coussins et cales en mousse), le matériel pour la toilette (chaise ou chariot douche), les repas, le contrôle d'environnement, la communication.

Repas dynamiques : évaluation et propositions d'installation et d'aides techniques à l'occasion de repas réguliers avec des résidents en séjour permanent ou temporaire et selon besoin au FAMJ, en collaboration avec les diététiciennes ; présence aux repas en salle à manger pour appui technique aux professionnels.

Visites à domicile : étude d'aménagement du domicile, proposition d'aides techniques et conseils aux aidants pour les résidents de l'accueil de jour, en séjour temporaire à la MAS ou accueillis sur le dispositif Passer'aile, ainsi que les usagers du RAPH 54.

Accueil stagiaires : trois élèves de l'IFE (Institut de Formation en Ergothérapie) de Nancy ont été accueillis en stage en 2021.

En collaboration :

- Participation aux réunions institutionnelles et de services (réunions pluridisciplinaires hebdomadaires),
- Membres de l'équipe réseau MDPH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) en lien avec la MDPH : constitution de dossiers (volet capacités fonctionnelles et activités) pour l'octroi de prestations de compensation afin de financer des aides techniques (FR) et/ou l'aménagement du logement ainsi que pour le renouvellement des droits des usagers MAS et FAMJ.
- Formation PRAP2S (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) pour une ergothérapeute.

→ **Diététique**

Effectifs : 1,17 ETP (dont 10% mis à disposition de l'Association J-B Thiéry)

- Isabelle AUDINOT : 0,80 ETP,
- Aurélie EMONET : 0,37ETP.

Activités :

- Suivi nutritionnel individuel des résidents (MAS permanents et temporaires, Passer'aile, accueil de jour si besoin),
- Mise en place et suivi des régimes, des textures et repas adaptés,
- Elaboration et suivi des menus (en lien avec les cuisiniers et ELIOR),
- Conseils diététiques aux résidents et familles,
- Vigilance sur les prestations repas et la qualité.

Remarque : la variété des régimes et détails d'alimentation restant importante, elle nécessite des adaptations très conséquentes des menus au quotidien.

Autres activités :

- Repas dynamiques : 1/mois - Repas « animation » : 20/an + semaine du goût + goûter et petit déjeuner - Commission « menu » : 3/an, élaboration du menu avec les résidents et le chef de cuisine,
- Commission « cuisine » : 5/an - Relation directe avec prestataire de service de l'alimentation entérale pour gestion et suivi des commandes y compris en matière de compléments alimentaires (en direct avec les laboratoires),
- Participation aux réunions interdisciplinaires hebdomadaires.

→ Le suivi psychologique

Effectif : Virginie DAFFAURE, Psychologue, 0.8 ETP (MAS et FAMJ)

L'actualité de l'année 2021 reste inscrite sous le signe de la crise sanitaire rythmée par les variations du virus, les tests PCR, et les campagnes de vaccination. C'est ensemble, résidents, familles, et professionnels, qu'il nous a fallu trouver un équilibre pour poursuivre nos engagements. La priorité a été donnée aux besoins - psychique et moral - des résidents.

Activités cliniques :

- Entretien dans le cadre de l'accompagnement psychologique, du Projet Personnalisé ou des démarches MDPH : intensification des accompagnements avec veille psychologique et implication dans le quotidien (+++).
- Rencontre Famille et Aide aux Aidants : suspension du Café des aidants en raison de la période sanitaire et non remis en place par manque de participants. Disponibilité pour les familles (+++).
- Médiation Usager – Professionnel pour faciliter la communication et aider à dénouer une incompréhension dans le quotidien.
- Bilan neuro-cognitif (utilisation d'outils de repérage rapide pour un suivi individuel) - Animation ou co-animation de groupes thérapeutiques (MAS : Discussions thématiques – Séance de découverte de la Méditation en Pleine Conscience) - FAMJ (Et si on en Parlait ? avec l'Ergothérapeute et Discussions thématiques/Groupe Emotions avec une Aide Médico-Psychologique).

Activités institutionnelles :

Proximité des équipes, concertation avec les médecins de l'établissement et les cadres : soutien à la circulation de la parole, le partage d'expériences et la co-construction de réponses adaptées aux besoins du résident (+++).

Participation aux réunions du Projet Personnalisé et aux réunions pluridisciplinaires.

Animation GAP SSIAD ALAGH (Villers lès Nancy) orientée sur la question de la gestion de l'agressivité dans le travail de soins à domicile.

Suivi des recommandations de bonnes pratiques professionnelles RBPP-HAS et des avancées de la nomenclature SERAFIN-PH.

Liaison avec le CMP de Vandoeuvre lès Nancy – CPN – CMRR de Lorraine (Centre Mémoire de Ressources et de Recherche).

Visite des MAS de Marly et Lunéville.

Activités de formation et d'information :

- Sensibilisation des équipes à des thématiques diverses : Vieillesse du public accueilli (Cf. Tableau en page 2 du rapport d'activité : "Répartition des usagers de la MAS Irène PIERRE selon la classe d'âge"), Dynamique de groupe et Lassitude institutionnelle, Prévention des troubles psychiques, Soins Palliatifs et Fin de Vie, Impacts des Lésions Cérébrales, Communication, Intimité et Vie Affective et Sexuelle, Emotions.
- Temps FIR (Formation Information Recherche) effectué sur site + Rencontres Visioconférences avec psychologues ALAGH et Fondation Bompard.
- Accueil d'une stagiaire Psychologue (M1) en association avec la neuropsychologue de la MAS Passer'Aile.
- Animation de formation Lésions Cérébrales Acquisées (LCA) en interne : suspendue.
- Participation au Module 2 "Entraînement à l'animation de séances de Mindfulness" Institut Mindfulness, Domaine de L'Asnée, Villers les Nancy.

Le Service Soins et Accompagnement dans la Vie Quotidienne (SSAVQ)

L'équipe soins est composée de 8 IDE (5 ETP, 3 à 0.8 ETP) sur la MAS Irène PIERRE mutualisée avec la MAS PASSER'AILE.

L'équipe nuit est composée de 2 Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat, **8** Aides-Soignants et Aides Médico Psychologiques.

Création d'un poste d'IDE coordinatrice (0.8 ETP) en relai au cadre de santé. De formation infirmier/ère, le coordonnateur équipe vie quotidienne et soins garantit la qualité et la continuité des soins dans le respect du projet de soins et des recommandations de bonnes pratiques.

L'équipe vie quotidienne est composée de 42 professionnels (Aides-Soignants, Aides Médico Psychologiques AMP) et 2 apprentis AS.

L'encadrement du Service Vie quotidienne est assuré par Pascale VAUTRIN, Cadre de Santé en binôme avec Jessica RIBON, Cadre Socio-éducatif.

L'équipe vie quotidienne est renforcée par 12 vacataires ou étudiants, issus d'Instituts de Formation (Soins Infirmiers, Ergothérapie, Faculté de Médecine). 2 étudiants vacataires viennent renforcer, chaque soir, l'équipe dans l'accompagnement des résidents au repas et au coucher.

Objectifs du service

Contribuer à la santé, au bien-être physique, psychologique et au confort du résident.

La crise sanitaire liée à l'épidémie COVID-19 a fortement impacté nos organisations au sein de l'équipe soins et vie quotidienne afin de privilégier la protection des résidents présentant des risques importants de comorbidité et les professionnels afin de limiter l'absentéisme. La pénurie de matériel en début de crise a renforcé la réflexion sur les pratiques et les protocoles à mettre en place :

- **Le matériel médical et EPI** : évaluation des besoins et du stock à disposition afin d'anticiper les pénuries. Recensement des fournisseurs et de leur mode d'activité dégradée. Mise en place d'une réserve COVID spécifique. Appel aux dons de masques dans le grand public.
- **Les protocoles** : réalisation de protocoles précautions complémentaires COVID en partenariat avec la cellule hygiène du CHU.

2021 : Maintien d'une cellule de crise COVID qui se réunit tous les lundis avec désignation de 2 référents COVID - Médecin et Cadre de Santé. Instance de décision dans les actions mise en place au sein de l'ALAGH pour lutter contre la COVID en lien avec les instances (DGS et ARS). Organisation de séances de « testing » PCR généralisées résidents et professionnels à chaque cas positif et à chaque retour de période de congés.

Maintien des organisations en mode dégradée pour assurer la continuité des activités d'accompagnement et la protection des salariés (professionnels de réserve disponibles pour remplacement, redéploiement en interne de tous les professionnels pouvant participer à l'accompagnement, télétravail, augmentation des temps partiels, arrêt des activités autre que le soin).

L'accompagnement, le management de proximité des équipes a été également plus que nécessaire. La communication, l'écoute, le soutien de tous, pendant cette période, a été très apprécié par les équipes.

Le Service Social

Effectifs :

- Laura GALVANIN, Assistante Sociale à temps plein sur le Site de Gentilly (MAS, FAMJ et Dispositif Passer'aile).
- Karine BLAISE, secrétaire médico-sociale à temps partiel sur le service social.

Le traitement des demandes d'admission

Le service social assure l'instruction et le suivi des demandes d'admission.

Après réception du dossier, le médecin et l'assistante sociale rencontrent la personne et effectuent une visite de l'établissement.

La décision d'admission est prononcée par le Directeur Général, après avis de la Commission d'admission de l'ALAGH animée par l'assistante sociale. La commission d'admission ALAGH du Site de Gentilly se réunit une fois par mois, le deuxième lundi du mois.

En 2021, **6 commissions d'admission** ont eu lieu sur le Site de Gentilly, et **27 dossiers ont été étudiés** :

- 6 usagers ont obtenu un avis favorable pour de l'accueil temporaire,
- 2 d'entre eux ont réalisé leur premier séjour temporaire sur la MAS au cours de l'année 2021,
- 6 ont été inscrits sur liste d'attente pour de l'accueil permanent,
- 4 usagers ont obtenu un avis favorable pour intégrer le FAMJ, avec chacun une période d'essai d'un mois,
- 6 usagers ont intégré le Dispositif Passer'aile (évaluations de courte durée et/ou admissions),
- 5 dossiers ont été refusés ou réorientés.

L'ALAGH est régulièrement sollicitée dans le cadre de situations d'urgence. L'assistante sociale travaille en lien étroit avec les partenaires de terrain en s'inscrivant dans la recherche de solutions adaptées. Dans ce contexte, des accueils temporaires ont pu être proposés, en lien avec la MAS de Mont Saint Martin également.

L'organisation et la planification des séjours temporaires

Le service social assure la planification et l'organisation des séjours temporaires.

En fin d'année, un courrier est transmis à chaque usager réalisant des séjours temporaires afin de connaître ses désirs de dates pour l'année suivante. Tout au long de l'année, le service social procède aux modifications et à la réalisation effective de ce planning.

Lors des situations fragiles, il arrive que l'assistante sociale soit amenée à faire des demandes de dérogations à l'ARS afin que les personnes concernées puissent bénéficier de plus de 90 jours d'accueil temporaire sur l'année. En 2021, **4 demandes de dérogation** ont été faites auprès de l'ARS.

L'assistante sociale organise et anime deux semaines avant l'admission, une réunion de préparation lors du premier séjour temporaire afin de faciliter l'arrivée du résident, son intégration et son installation. Sont conviés à cette réunion : la personne accueillie, un accompagnant (famille, représentant légal, professionnel de l'accompagnement) ainsi qu'un professionnel de chaque service.

MDPH

Les professionnels de l'ALAGH (ergothérapeutes, médecin et assistante sociale) ont un lien étroit avec la MDPH. Ils sont membres de l'équipe réseau et réalisent différents écrits concernant les résidents de notre structure.

Bilans de séjour :

Dans le cadre des renouvellements d'orientation en MAS ou FAM, l'équipe de l'ALAGH a réalisé **14 bilans de séjour** en 2021.

La PCH, Prestation de Compensation du Handicap :

La prestation de compensation du handicap est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap (en matière d'aides humaines, d'aménagement de logement, d'aides techniques...).

Dans ce cadre, des évaluations pluridisciplinaires sont réalisées par les ergothérapeutes et l'assistante sociale. **10 évaluations PCH** ont été réalisées en 2021.

L'accès et le renouvellement des droits

Le service social assure le suivi des droits sociaux et leur renouvellement éventuel en collaboration avec les usagers, leurs familles et/ou leurs représentants légaux. L'assistante sociale veille à l'ouverture de droits ou au maintien de ceux-ci pour les usagers.

La collaboration avec les représentants légaux des usagers

L'assistante sociale accompagne les usagers dans les demandes de mesures de protection aux biens et/ou à la personne, ainsi que leur renouvellement. Elle est présente aux ouvertures de mesures de protection (3 ouvertures de mesure en 2021 à la MAS).

Le service social est amené à faciliter le lien entre les tuteurs, curateurs (familiaux ou extérieurs) et les résidents. Les mandataires judiciaires viennent rendre visite à leurs protégés soit sur rendez-vous, soit sous forme de permanence comme c'est le cas des professionnels de l'UDAF ou de l'UTML.

L'aide aux aidants

L'aide aux aidants, et plus précisément le répit des aidants, a été renforcée ces dernières années. Une permanence téléphonique est mise en place tous les mercredis matin auprès de l'assistante sociale de 9h à 12h30. L'objectif est d'accompagner les aidants, les familles, de leur apporter des réponses, de les orienter et de les soutenir dans l'accompagnement de la personne aidée. Cette permanence a été étendue plus largement en 2021.

Permanence

En effet depuis 2021, l'assistante sociale effectue une permanence téléphonique les mercredis matin, et une permanence physique le mercredi après-midi à la MAS, en complément des autres possibilités de rendez-vous ou de visites à domicile.

Retour/Maintien à domicile

Lors des retours à domicile des usagers en accueil temporaire, ou accueil permanent lors des retours en weekend, l'assistante sociale accompagne le résident et/ou les familles, s'ils en ont besoin, dans la mise en place des aides à domicile. Elle aide au maintien à domicile des personnes accueillies. En fonction des situations, elle aide les personnes à faire réévaluer leurs besoins et leur plan d'aides humaines. Elle travaille en lien avec les ergothérapeutes pour les aides techniques et/ou les aménagements.

L'assistante sociale accompagne également les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour et leurs familles. Elle veille au maintien à domicile avec la mise en place d'aides adaptées (aides humaines, aides techniques, logement adapté, etc.), afin que les conditions de maintien à domicile soient les meilleures possibles.

Développement des missions

L'assistante sociale est également intégrée dans le développement des dispositifs d'Habitat Inclusif. En ce sens, elle travaille en lien avec le chargé de mission de l'ALAGH sur les études de dossiers et de développement des futurs dispositifs.

L'assistante sociale met en place des réunions d'information auprès des professionnels de l'établissement sur « Les droits et démarches » qui peuvent concerner les résidents. Elle prévoit d'étendre cette démarche sous forme d'ateliers collectifs à destination des résidents de la MAS et du FAMJ, en lien avec le SAVSA.

Le Service Accompagnement à la Vie Sociale et Animation (SAVSA)

Le service est sous la responsabilité de Jessica RIBON, Cadre Socio-Educatif.

Il comprend 4,5 ETP (5 éducateurs spécialisés).

La coordination des projets personnalisés des usagers

Les éducateurs(rices) ont la mission de « coordinateur de projet » et, à ce titre, sont chargé(e)s de construire les projets personnalisés avec les résidents.

Chaque éducateur(rice) assure le suivi de 17 à 20 projets de résidents en moyenne en lien avec les référents vie quotidienne.

La préparation de ces projets personnalisés est un moment privilégié où le référent rencontre le résident, éventuellement sa famille ou son représentant légal, afin de prendre en compte les demandes et attentes du résident.

Il prend également attache auprès de l'ensemble des professionnels qui accompagnent le résident afin d'identifier avec précision les besoins de ce dernier.

Ces échanges permettent de définir les objectifs d'accompagnement dans différents domaines (santé, autonomie et vie sociale)

Du fait de la période de crise sanitaire et de l'instabilité des effectifs, nous avons dû réduire les rencontres. **23 réunions de projet** ont été organisées.

L'accompagnement aux séjours

Dans le cadre des projets personnalisés des résidents, les éducateurs accompagnent les résidents dans l'organisation des séjours vacances en lien avec le service social et s'appuient sur les capacités des résidents et de leur environnement.

Ces séjours permettent aux usagers de s'éloigner de la vie institutionnelle, de rompre avec leurs habitudes de vie et d'en expérimenter d'autres.

Nouer de nouveaux liens sociaux et développer une curiosité vers le monde extérieur répondent à un besoin des résidents participant à ces séjours.

Sept résidents ont pu profiter d'un séjour vacances avec Class Handicap.

Des séjours d'échanges inter MAS sont habituellement réalisés. Le SAVSA accompagne la demande du résident et organise avec l'autre établissement l'arrivée du résident ALAGH auprès de l'autre structure et l'arrivée de l'autre résident au sein de la MAS Irène Pierre.

La période sanitaire ne nous a cependant pas permis d'organiser de séjours d'échange en 2021.

Les missions d'animation

Les modalités de mise en œuvre des actions sont guidées par des principes d'action :

- Toutes les actions sont guidées par le projet personnalisé des résidents,
- La construction des réponses conjugue les spécificités de chacun et les enjeux d'équité dans l'établissement,
- Elles mobilisent les potentiels de la personne et les ressources de son environnement,
- Le service s'articule avec l'équipe soignante.

Les missions sont dirigées tant vers le cadre collectif qu'en direction de la personne.

Les temps d'animation sont proposés par l'équipe du SAVSA mais également par des intervenants extérieurs ayant des compétences spécifiques.

Les ateliers s'organisent par cycles et sur inscription permettant l'engagement du résident quant à sa participation. Les animations, quant à elles, se font en participation libre.

La période de crise sanitaire a contraint l'équipe à limiter l'organisation des animations et ateliers collectifs.

Lorsque cela a été possible, l'équipe éducative s'est attachée à proposer des ateliers répondant aux besoins des résidents identifiés dans les projets personnalisés tout en respectant des mesures sanitaires.

→ Ateliers

Les éducateurs ont ainsi pu proposer :

- Des activités artistiques et créatives : couture, médiathèque, ludothèque,
- Des ateliers Sport et Nature : piscine et jardinage,
- Des temps de convivialité : repas en petits groupes et barbecue,
- Et d'autres séances : le temps de prière et bien-être.

Les intervenants extérieurs ont assuré :

- Des ateliers artistiques et créatifs : arts plastiques, philo, couture,
- Des ateliers de Relaxation et Détente : relaxation
- Des ateliers musicaux : chorale, danse
- D'autres ateliers : médiation animale avec chiens et autres petites bêtes,

→ Animations

Le service propose quotidiennement et les week-ends des animations collectives, selon les demandes des personnes et les événements du calendrier. Sans nécessité d'inscription, ces moments permettent la spontanéité et l'adaptation des animations en fonction des résidents présents.

La période de crise sanitaire a contraint l'équipe à limiter l'organisation des animations et des sorties. Malgré cette difficulté, l'équipe a égayé cette période en proposant 10 goûters, 19 petites déjeuners à thème, 5 journées festives à thème et 4 concerts en extérieurs en déambulation.

Les éducateurs ont également pu organiser, toujours dans le respect des règles sanitaires :

- Des activités créatives : décoration, activités manuelles, cuisine,
- Des activités artistiques : visionnage de films, lecture conte/roman,
- Des activités de loisirs : jeux de société, karaoké, blind-tests,
- Et différentes activités : manucure, animation sur la citoyenneté, lecture du journal.

→ Sorties extérieures

Le service effectue des sorties régulières en réponse aux besoins identifiés dans les projets personnalisés, à des demandes de résidents pour lesquels un accompagnement est nécessaire, ou propose des sorties selon les intérêts de chacun avec le souci de respecter et stimuler les capacités individuelles, les intérêts de chacun et l'équité de l'accompagnement collectif.

L'équipe reste soucieuse de l'équité et de l'équilibre des prestations entre les personnes. L'année particulière n'a pas permis d'organiser l'ensemble des sorties habituelles.

Cependant, dans le respect des consignes sanitaires, le service a pu réaliser :

- Des sorties Sports et Loisirs : bowling, pétanque, draisine,
- Des sorties Nature et Botanique : parc, forêt de Haye, pêche, ferme, jardins éphémères,
- Des sorties variées : courses, restaurants, marchés.

→ Le partenariat

Le service est engagé auprès de quelques partenaires ce qui permet :

- soit de proposer des ateliers ou animations (bibliothèque des livres vivants, ludothèque, piscine, médiathèque),
- soit de réaliser des ateliers en interne en présence de personnes extérieures à l'établissement comme le collège ou l'école primaire de proximité),
- soit d'organiser des séjours d'échanges avec des MAS de la région.

→ Festiv'ALAGH

- Ateliers
- BD réalisée et vendue

→ Le comité FLAME

En 2021, le Comité FLAME s'est réuni 4 fois pour organiser les événements :

- Galette des rois en janvier 2021
- Marché de Printemps en mai 2021
- Fête de la musique le 25 juin 2021 :
- Repas automnal le 24 septembre 2021
- Spectacle « Ratage de banque » le 17 octobre 2021

Compte tenu du contexte sanitaire, ces événements se sont organisés en l'absence des familles. Ils ont tout de même été appréciés par les résidents et professionnels.

L'accueil temporaire

Le site de Gentilly propose de l'accueil temporaire au sein de la MAS Irène Pierre.

Les objectifs de l'accueil temporaire sont de répondre aux besoins des personnes dans le cadre de :

- Leur projet de vie de la personne : découverte de l'institution
- Du répit des aidants
- Des situations d'urgence

L'offre de service s'est étoffée sur 2021. Désormais, des **accueils temporaires externalisés** sont proposés au sein de 2 appartements (Pompey et Champigneulles) et ont pour objectifs de répondre aux besoins :

- De répit des personnes et de leurs aidants,
- D'évolution de parcours de vie autour de l'autonomie et de l'inclusion.

24 personnes ont bénéficié d'un séjour temporaire au sein de l'établissement ce qui correspond à 105 séjours sur l'année.

Une résidente de la MAS Irène Pierre a réalisé un premier séjour en décembre 2021 (3 jours) dans l'appartement de Champigneulles en accueil temporaire externalisé.

EVOLUTION DES MISSIONS DU SAVSA :

Du fait de la période de crise sanitaire et d'un effectif incomplet du service sur 2021, du retard a été pris dans les projets du SAVSA.

Sur 2022, la stabilisation de l'effectif reste la priorité.

Ensuite, nous pourrions finaliser : validation de la modification de la fiche de poste des éducateurs, réorganisation des temps de travail, renforcement du lien référent vie quotidienne et coordinateur, rendre le projet personnalisé SERAFIN compatible, ...

L'investissement dans le projet d'habitat inclusif ? et d'inclusion au sens large ? va également se poursuivre. Le développement de l'activité de l'accueil temporaire externalisé en sera l'un des éléments.

La dynamisation du partenariat est à faire afin de mobiliser les partenariats déjà engagés et en trouver d'autres.

Les services Hôtellerie, Lingerie et Cuisine

L'encadrement des services est assuré par Jessica RIBON, Cadre Socio-éducatif.

Le service comprend 9 agents de service logistique, 2 lingères et 1 gouvernante (10.30 ETP) ainsi que 2 cuisiniers et 2 apprentis.

Ces services sont mutualisés sur l'ensemble du site de Gentilly.

A. Le service Hôtellerie

La gouvernante coordonne l'organisation et la réalisation des tâches des agents de service logistique.

Le service s'est engagé dans une réflexion d'éco-responsabilité en 2020.

En 2021, l'achat de tasses a été réalisé à destination des résidents. Le choix des tasses s'est porté sur l'aspect lavable et incassable du matériau ainsi que sur la forme de la tasse pour faciliter sa préhension et son transport par les résidents. 130 tasses ont été distribuées et appréciées par les résidents.

Par ailleurs, afin de limiter l'achat de produits jetables, un investissement dans des coupelles avec couvercles pour le service des entrées a été effectué pour remplacer le film plastique.

Le service hôtellerie est en charge du maintien d'un lieu de vie agréable et participe à l'accompagnement de la vie quotidienne des résidents, par :

- L'entretien de tous les locaux :

L'équipe réalise les décapages des studios correspondant au nettoyage complet du studio ainsi que la pose de vernis sur le sol permettant ainsi de faciliter le nettoyage et de limiter la détérioration du sol. 12 décapages ont été réalisés en 2021 et 9 studios sur PasseR'aile ont bénéficié d'un grand nettoyage suite au départ de résidents.

L'équipe a pris en main le matériel ergonomique de nettoyage reçu en début d'année.

Les professionnels de l'équipe assurent également le nettoyage des appartements « chez Nath » et de l'accueil temporaire externalisé (Pompey et Champigneulle).

En 2021, 4 rénovations de salles de bain ont été programmées sur la MAS Irène Pierre : Trois au 1^{er} étage, un au 2^{ème} étage.

- Le service de restauration : appui à l'équipe cuisine et diététique avec le service à table :

La période de crise sanitaire nous a contraints à réorganiser le service à table : 2 services au déjeuner, espacement des tables et service en plateaux. Ce fonctionnement s'est poursuivi sur 2021.

Le service s'est investi dans la programmation du logiciel MILIZI. Il permettra de faciliter la production des repas ainsi que le service à table. Sa mise en application devrait être réalisée courant du 1^{er} semestre 2022.

Le service a investi dans 3 chariots à hauteur variable afin de faciliter le débarrassage des plateaux sur les services en salle à manger de la MAS Irène Pierre.

Le service constate sur 2021, une évolution des repas servis aux résidents par rapport à 2020. En effet, la reprise des accueils temporaires et la reprise d'activité du FAMJ qui avait été limitée en 2020 dans le contexte de crise sanitaire, explique la hausse des repas servis aux résidents.

La diminution des repas servis aux professionnels en 2021 se justifie par une reprise des organisations de chaque service. En effet, l'adaptation mise en place pendant la période de confinement par les différents services, les a amenés à modifier leur comportement et à plus profiter des repas de l'établissement.

- Le soutien au service de soins, dans « l'aide alimentaire » auprès des résidents au moment du petit déjeuner et ponctuellement en fonction des besoins :

24 000 petits déjeuners ont été servis sur 2021.

Les agents hôteliers sont mobilisés au petit déjeuner pour aider au service et aux aides-alimentaires des résidents. 20 à 30 résidents descendent tous les jours pour prendre leur petit déjeuner en salle à manger.

2 agents hôteliers ont participé à la formation Alimentation/Déglutition dispensée en interne afin d'accompagner en sécurité les résidents lors de ces aides alimentaires.

- La participation active aux animations et aux événements festifs organisés au sein de l'établissement :

Lors de ces événements, les agents hôteliers sont mobilisés sur la décoration et le service à table et participent à l'animation.

L'année 2021 est marquée par la reprise des événements festifs : fête de la musique en juin, repas automnale en septembre, les olympiades sur l'été et les fêtes de fin d'année.

Les agents hôteliers ont également participé aux goûters organisés dans l'établissement.

EVOLUTION DES MISSIONS DU SERVICE :

La formalisation des protocoles d'utilisation du matériel ergonomique de nettoyage doit se finaliser sur 2022.

La mise en place du logiciel MILIZI est attendue courant du 1^{er} semestre 2022.

Le service poursuit sa réflexion quant à son impact environnemental et souhaite développer le tri et réduire le gâchis alimentaire.

L'augmentation des effectifs est à prévoir en fonction de l'augmentation de l'activité de l'accueil temporaire externalisé.

Une réflexion globale de rénovation des studios est engagée. Des travaux de rénovations de salles de bain sont réalisés depuis quelques années. Le changement des sols des studios va venir compléter cette volonté sur 2022 à laquelle nous devons ajouter des petits travaux complémentaires (électricité, peinture, sous bassement, ...).

B. Le service lingerie

La gouvernante coordonne l'organisation et la réalisation des tâches des lingères.

Le service lingerie participe au confort et au bien-être des résidents par un entretien de leur linge. En effet, les lingères le trient, le lavent, le repassent et le distribuent dans les armoires des studios. Elles sont amenées à veiller à la qualité du linge et à son maintien et peuvent ainsi réaliser des petits travaux de couture.

La quantité de linge des résidents traité par le service lingerie est de 550 kg par semaine.

Le service lingerie assure également la gestion du linge plat. Sur l'année 2021, cela représente 20 000 alèses, 15 000 draps plats, 8 000 draps housses et 6 000 taies d'oreillers.

Le service assure également le suivi des tenues professionnelles des remplaçants et vacataires.

Le stock des tenues remplaçantes a été augmenté. Désormais, 26 tenues supplémentaires correspondant à des postes temps pleins sont commandées afin de répondre à l'augmentation de l'accueil des stagiaires ainsi qu'à l'obligation de l'établissement de fournir les tenues aux stagiaires (initialement tenues mises à disposition par les organismes de formation).

Afin de limiter l'impact environnemental du service, les tenues professionnelles ne sont plus mises à disposition sur cintres et emballées individuellement avec du plastique. Elles sont désormais livrées pliées.

EVOLUTION DES MISSIONS DU SERVICE :

La formalisation des protocoles va s'engager en 2022.

Une réflexion sur la prestation linge de toilette et de maison doit se réfléchir afin de répondre aux normes des collectivités tout en répondant à un besoin d'individualisation.

Une analyse et une évaluation de la perte de linge des résidents doivent également être menées.

Sur 2022, il sera intéressant de travailler avec les lingères afin qu'elles :

- Participent activement aux événements festifs,
- Réalisent l'inventaire du linge des résidents,
- Accompagnent les résidents dans le tri de leur linge,
- Organisent le rangement des armoires.

C. La Cuisine

Le service Cuisine est mutualisé sur l'ensemble du site Gentilly et est géré par un chef ELIOR qui apporte une technicité dans les protocoles et l'organisation du travail.

Il propose 210 repas/jour (résidents et professionnels confondus) et respecte les particularités des résidents (textures, régimes, dégoûts, allergies, ...). Ils participent à l'ensemble des événements festifs du site.

Cette année est marquée par une absence de longue durée d'un des cuisiniers ce qui fragilise l'équipe.

Pour autant, le service a largement travaillé à augmenter la qualité des repas servis. Aujourd'hui, il propose des repas faits maison réalisés en majorité à base de produits frais. Le service a grandement réduit l'utilisation de la purée industrielle et limité l'utilisation de produits surgelés.

L'équipe a participé à l'animation du site en proposant des goûters maison tout au long de l'année en lien avec l'animation et les agents hôteliers.

La mise en place du cahier de suggestions a permis aux résidents de s'exprimer sur la qualité des repas fournis tout comme la présence du chef en fin de repas en salle à manger. Ces échanges ont confirmé que le travail fourni par l'équipe a permis d'augmenter la qualité des repas.

L'installation du four sec en début d'année a permis de faciliter la réalisation et la cuisson des pâtisseries.

EVOLUTION DU SERVICE :

La stabilisation de l'équipe est primordiale afin de poursuivre et répondre aux exigences fixées : produits frais, repas maison, etc.

Le départ du chef gérant en fin d'année déséquilibre à nouveau l'équipe.

L'impact environnemental reste au cœur des décisions. Ainsi, le service affiche sa volonté de poursuivre son travail sur le tri des matériaux et le gâchis alimentaire.

La mise en place du logiciel MILIZI est attendue courant du 1^{er} semestre 2022.

Le service reste dans l'attente de la sortie de période de crise sanitaire qui permettrait de :

- Supprimer le service en plateau et de revenir à un service de qualité,
- La présence des familles lors des événements festifs.

2. MAS DE MONT-SAINT-MARTIN

Analyse des éléments essentiels

L'activité

Activité	Réalisée 2017	Réalisée 2018	Réalisée 2019	Réalisée 2020	Réalisée 2021
Accueil durable	13656	13640	13736	14140	14068
Accueil temporaire	1279	1459	1532	1691	1287
Accueil de jour	1729	1336	1208	890	1405
Total	16664	16435	16476	16721	16760

La MAS de Mont-Saint-Martin accueille un public diversifié composé de personnes polyhandicapées, cérébrolésées, ayant des troubles envahissants du développement moteur dominant et pouvant présenter des troubles associés, mais aussi de personnes déficitaires sur le plan mental et cognitif.

L'établissement est organisé en quatre unités de vie regroupant les personnes selon leurs pathologies.

Il est agréé pour **55 places**, dont 41 places d'hébergement durable, 7 places d'hébergement temporaire et 7 places d'accueil de jour.

Activité médicale de spécialité MPR

La consultation PMR mensuelle est maintenue, suivie par Mme Lucie Mollard, ergothérapeute en poste depuis juillet 2020.

Le service logistique

Le service logistique est divisé en trois pôles : bio-nettoyage, maintenance et cuisine, tous trois indispensables au bon fonctionnement de la MAS et au maintien d'un cadre de vie agréable au sein de l'établissement. Ce service est géré par les 3 cadres.

Notre cuisine est livrée (liaison froide) par la société SODEXO. Les trois agents y travaillant sont chargés de reconditionner les repas, de préparer les textures adaptées lorsque nécessaire et de distribuer les repas dans les unités de vie. Mme HOUPPY, cuisinière, fait partie de nos effectifs depuis janvier 2021. Elle poursuit le travail, en concertation avec l'orthophoniste, pour adapter les menus, les repas ainsi que leur texture afin d'être au plus près des besoins alimentaires des personnes prises en charge.

De plus, le service cuisine élabore tout au long de l'année des repas exceptionnels lors de manifestations telles que la semaine du goût, le repas de Noël, les brunchs, les anniversaires, etc.

L'agent d'entretien en contrat aidé, M. DONNARD arrivé en fin de contrat en juillet 2021 (contrat de 10 mois), a signé un CDI pour répondre aux besoins de la structure. De par ses compétences, il est affecté à des tâches plus techniques (travaux de peinture, d'électricité, de remise aux normes...).

Le service social

Depuis juillet 2020, le poste d'assistante sociale à mi-temps a été modifié pour passer sur un temps plein. Mme DALL'ARMELLINA Julie a intégré ce poste depuis cette date.

Organisation et gestion du pré-accueil à l'admission :

- Préparation et animation de 8 commissions d'admission - 16 dossiers étudiés dont 2 refusés par le médecin.
- Organisation de séjours temporaires pour 17 nouveaux résidents dont 4 résidents à plus de 90 jours (courrier ARS pour prolongation). Accueil de 3 nouveaux résidents en accueil de jour.
- 4 stages ont eu lieu au studio d'apprentissage.
- Aucun échange n'a pu s'organiser suite à la crise sanitaire.
- Actualisation des listes d'attente pour accueil de jour, accueil permanent et accueil temporaire. Ainsi qu'actualisation des dossiers par Via trajectoire.
- Réalisation de plusieurs entretiens formels et informels avec des familles et des résidents : écoute, soutien et proposition de solutions face aux problèmes rencontrés ou réorientation vers le bon interlocuteur.
- Planification des réunions de synthèse et post-synthèse avec familles, résidents et tuteurs + réunions pluridisciplinaires et réunions d'unité.

En octobre 2021, nous avons répondu à un appel à projet de l'ARS à destination des aidants de personne en situation de handicap.

Pour y répondre, nous avons travaillé en lien avec « Vivre avec l'Autisme ». Ensuite, d'autres partenaires se sont inscrits dans ce projet en fin d'année. Il se caractérisera par la constitution d'une plateforme de répit des aidants sur le département du 54 avec un numéro unique.

Ce projet est une réponse que nous pouvons proposer aux aidants en souffrance.

Le but principal de cette plateforme est d'apporter une solution de répit pour ces derniers.

Le service infirmier

L'année a été compliquée, Mme FRIZZA de retour de congé maternité nous a quittés en mars 2021. Si le service a été assuré de janvier à mars par deux infirmiers titulaires, de mars à juin le service s'organise avec 1 seul poste et le renfort d'intérimaires, le recrutement restant particulièrement difficile.

En juin Mmes YAHIAOUI et IRIART sont embauchées sur les deux postes vacants, Mme Yahiaoui démissionnera en Octobre, laissant à nouveau le service en effectif déficitaire.

M. LATRIGLIA a été recruté en décembre pour une prise de poste au 3 janvier 2022.

L'organisation des soins et de la continuité des soins a nécessité une adaptation permanente.

L'ensemble du travail d'organisation du service et d'articulation avec le médecin reste à faire sur 2022.

Le service médical

M. NDIBI étant qualifié en échographie, a été équipé d'un échographe. Cet outil permet de limiter les prescriptions d'examens en extérieur, d'établir un diagnostic avant prescription d'examens complémentaires et d'être plus sélectifs sur ceux-ci.

L'échographie permet de faire le diagnostic différentiel entre rétention et anurie sans sondage évacuateur limitant ainsi le risque infectieux et l'agression par ce geste invasif pour le résident.

Un travail est en cours sur le projet médical et sa présentation aux équipes par le Dr NDIBI, ceci afin d'améliorer la collaboration entre les équipes et le pôle médical, la compréhension des décisions et protocoles médicaux et de soins.

La difficulté majeure reste le remplacement du Dr. NDIBI durant ses congés. En effet, les changements de médecins aux postes de l'HAD et des services hospitaliers ont réduit les possibilités de coopérations pour ces remplacements.

- **COVID-19**

La cellule de veille se réunit toujours les lundis afin d'adapter les mesures de prévention et de protection de nos résidents face à la pandémie.

Nous avons pu faire face aux différentes vagues sans cas symptomatiques graves, les cas sont restés isolés. Les professionnels testés positifs ont pu être mis en éviction.

Après une campagne de vaccination et des entretiens individuels avec les salariés, tous sont totalement vaccinés. Seule une salariée aura fait l'objet d'une mesure de suspension avant sa démission.

Tous les résidents sont quant à eux totalement vaccinés.

- **Formation et encadrement**

Nous avons accueilli 23 étudiants d'IFAS, dont 5 apprentis en stage hors employeur et 15 étudiants d'IFSI (7 en 1^{er} année, 5 en 2[°] année et 3 de 3[°] année).

Nous formons 4 apprenties AS sur 2021/2022 et 1 apprentie Infirmière depuis octobre 2021 pour sa troisième année.

Le service rééducatif

- **L'ergothérapeute**

Effectif : 1 ETP, Lucie MOLLARD (Ergothérapeute DE). Prise de poste au 06/07/2020.

- **Améliorer l'autonomie du résident en favorisant l'adaptation de l'environnement à la personne et à son handicap** : évaluer les capacités des résidents ainsi que les facteurs personnels et environnementaux déterminant le degré d'autonomie des personnes. Rédiger les protocoles d'accompagnement spécifiques des accueils temporaires et permanents.
- **Suivi et renouvellement des aides techniques et de l'appareillage pour l'ensemble des activités quotidiennes** : veiller à la bonne installation de la personne en matière de confort et de prévention cutanée. Adapter et proposer des aides techniques, des matériels, des dispositifs d'installation spécifiques ou de positionnement (fauteuils roulants, matériel médical d'aide au transfert, repas, toilette...).
- **Valoriser le résident au travers d'activités adaptées, selon ses besoins et son projet personnalisé** : proposer un accompagnement selon les attentes et les besoins des résidents (activités de préhension, jeux cognitifs, mises en situations dans le quotidien, adaptations des loisirs et des outils de communication).
- **Participer aux réunions d'unités, de staff hebdomadaires ainsi qu'à l'élaboration des projets personnalisés d'accompagnement** : maintenir un travail de réflexion pluridisciplinaire en lien avec l'accueil des résidents et leur bien-être.
- **Participer aux visites à domicile et rencontres lors de demandes d'accueil au sein de la structure.**
- **Contribuer à la prévention de la santé des salariés lors des mobilisations et manutentions de résidents en proposant des conseils d'ergonomie posturale et des aides techniques.**

- **Le kinésithérapeute**

Effectifs : 0,80 ETP, Fabienne Devos (Kinésithérapeute DE)
0,50 ETP, Marie Toussaint (Kinésithérapeute DE)

Activité annuelle du kinésithérapeute :

- Maintien des acquis,
- Mobilisation passive des membres supérieurs et inférieurs,
- Travail musculaire de maintien postural, en assis,
- Maintien de la force musculaire, vélo, travail actif global...,
- Travail de l'équilibre assis et debout,
- Rééducation à la marche,
- Maintien périmètre de marche, sorties extérieures,
- Kiné respiratoire, drainage autogène,
- Drainage lymphatique membres supérieurs, membres inférieurs,
- Installation du résident au fauteuil : bien être et confort,
- Massage détente bien être, d'accompagnement de fin de vie,
- Réunions pluridisciplinaires, réunions des unités.

- **L'orthophoniste**

Effectif : 0.50 ETP, Virginie DEPELCHIN, orthophoniste.

Partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire, l'orthophoniste participe aux réunions d'unités, aux réunions pluridisciplinaires, aux réunions générales et aux séquences de travail. Elle assure la préparation et l'animation d'ateliers thérapeutiques : ateliers mémoire, ateliers de stimulation cognitive, ateliers autour de l'alimentation (alimentation plaisir), ateliers de stimulations sensorielles, ateliers sur les fonctions exécutives... L'orthophoniste réalise également une évaluation de la communication globale par le biais d'un bilan du langage oral et écrit, afin de préciser les capacités de communication des personnes accueillies et de mettre en place des moyens de communication (stimulations) adaptés et alternatifs ainsi qu'une prise en charge orthophonique ajustée.

Son travail est également axé sur la question de la déglutition : des protocoles ont été mis en place et sont régulièrement retravaillés et explicités en équipe. La réhabilitation de la déglutition chez les résidents de la MAS demande de réaliser des bilans de la déglutition (étiologies), d'effectuer des prises en charge et d'élaborer des lignes de conduite à tenir face aux troubles de la déglutition.

L'orthophoniste fait également le lien entre les unités et la cuisine par le choix des textures adaptées aux résidents. Elle travaille en étroite collaboration avec le cuisinier et participe aux réunions avec les prestataires extérieurs. L'orthophoniste intervient dans les projets de l'habitat partagé et de l'accueil temporaire au studio en réalisant un bilan orthophonique complet des résidents accueillis et en permettant ensuite d'élaborer des objectifs thérapeutiques avec l'équipe.

L'orthophoniste intervient auprès de l'ensemble des résidents de la MAS de Mont-Saint-Martin.

Activité annuelle de l'orthophoniste :

- Observation des repas et réalisation d'un bilan orthophonique de la déglutition pour chaque patient et élaboration d'un protocole individuel pour chaque résident de la structure sur les textures alimentaires, réalisation du protocole individuel de chaque patient affiché en unité et création d'étiquette récapitulative (photo du résident et texture),
- Prise en charge orthophonique : 20 séances individuelles par semaine,
- Ateliers mémoire et langage en collaboration avec la psychologue entre 4 et 6 résidents, 4 fois par semaine,
- Evaluation orthophonique des résidents, mise en place d'un projet thérapeutique,
- Travail en étroite collaboration avec la cheffe de cuisine : vérification des menus du prestataire et menus spéciaux,

- Participation aux réunions de coordination entre le prestataire des repas et la cuisine de la MAS, vérification des menus et coordination avec la cuisine dans les textures adaptées aux résidents,
- Participation aux réunions institutionnelles (temps de travail insuffisant pour assister aux réunions des unités),
- Travail en collaboration avec l'ergothérapeute pour les postures et outils spécifiques pendant les repas,
- Intervention au moment des repas, adaptation des textures, prévention des fausses routes et adaptations nécessaires,
- Projet de formation à l'ensemble du personnel sur la nouvelle nomenclature internationale de la déglutition (temps de travail insuffisant, non effectué à ce jour par manque de temps),
- Pour 2022, projet de petite formation des stagiaires de passage à la MAS de MSM sur les troubles de la déglutition.

- **La psychologue**

Missions cliniques et institutionnelles

- Soutenir l'autonomie psychique des résidents au travers de la mise en place d'ateliers à visée thérapeutique et d'entretiens de soutien psychologique,
- Participer aux réunions pluridisciplinaires hebdomadaires, synthèses, commissions d'admission et réunions d'équipe (une par unité chaque semaine),
- Lorsqu'une problématique psychologique nécessite une évaluation, la psychologue participe à certaines visites/rencontres d'établissements et peut rencontrer, en binôme, certains résidents d'accueil temporaire en préadmission sur demande de la direction,
- Les entretiens avec les résidents se font en semaine à leur demande ou lorsque des observations sont soulevées en réunion d'équipe, de façon ponctuelle ou en suivi toute l'année,
- Entretiens avec la famille pour des échanges ponctuels ou réguliers.

Activités à visée thérapeutique :

Nous avons poursuivi en 2021, les ateliers :

- Mémoire, langage et stimulation cognitive tous les matins, en collaboration avec l'orthophoniste. Cette activité peut être proposée en individuelle (toujours selon les recommandations sanitaires en vigueur).
- Equitation adaptée/Poneys a été suspendue pour deux résidents, en raison de la crise sanitaire mais quelques séances ont néanmoins eu lieu lorsque les recommandations de l'ARS le permettaient. L'activité de médiation animale avec le poney a été suspendue mais a pu être réalisée également sur quelques séances lorsque la levée des mesures d'isolement le permettait : sous forme de journée avec pique-nique pris sur place, nous proposons à 6 résidents (deux groupes de 3) de passer une journée dans un centre équestre en Meuse, avec du contact avec les poneys, dans un verger ou à l'écurie suivi d'un repas chaud au coin du feu dans le club house. Cette activité permet de changer complètement d'environnement et de rythme, elle permet aussi des contacts avec certains cavaliers du club qui viennent nous aider lors de ces journées, donnant à cette sortie l'opportunité de contacts sociaux et amicaux (contacts qui ont été supprimés depuis début 2020 en raison de la crise sanitaire).
- Suite à une formation (auto-financée) à l'utilisation du Photolangage en janvier 2020 à Lyon, il était prévu des séances avec cette médiation thérapeutique de groupe qui ont finalement été reportées car la crise sanitaire ne permettait plus la mise en place de ces sessions.

Formation continue :

- Le DU « les dimensions multiples du psychotraumatisme » au centre Pierre Janet, validé en 2021, a permis d'appréhender le syndrome subjectif des traumatisés crâniens, le repérage clinique et l'approche psychothérapeutique au long cours des traumatismes psychiques ce qui a permis ensuite d'approfondir le cadre de l'écoute et de la parole en parcours institutionnel pour nos résidents cérébro-lésés. Des sessions de Photolangage seront donc proposées dans la continuité, une médiation de groupe, une alternative au travail psychique parfois nécessaire pour se reconstruire.
- Le temps FIR (Formation-Information-Recherche) est pris sur place mais aussi lors d'échanges réguliers avec les psychologues de l'ALAGH et de la Fondation Bompard, ou encore lorsqu'il est possible d'assister à des journées d'étude ou colloque. Depuis 2018, dans le cadre d'une thèse à l'Université de Nancy, une recherche est menée à temps partiel en psychopathologie (Laboratoire Interpsy de l'Université de Lorraine à Nancy 2) portant sur la réhabilitation de la mémoire, de l'identité et du sentiment de soi chez les personnes cérébro-lésées en institution. Ce projet est un travail à la fois personnel (auto-financé) et professionnel, dans le cadre du temps FIR (les séquences de travail au laboratoire sont prises sur des RTT et congés), discuté et validé par M. José Salas, Directeur Général ALAGH.

Le service vie quotidienne et animation

L'année 2021 aura à nouveau été placée sous le signe de l'adaptation : adaptation dans notre accompagnement en fonction des directives sanitaires, adaptation dans la configuration de l'équipe éducative ...

L'annonce gouvernementale de la mise en place du Pass Vaccinal a contraint une de nos éducatrices à donner sa démission.

L'animateur en poste a donné sa démission pour de nouveaux horizons professionnels.

Ces 2 démissions (pour des raisons différentes) ont donc réduit l'équipe à une éducatrice pour les 4 unités de la MAS. Au vu de la situation, nous avons redéfini les missions de chacun (coordinatrice AJ, éducatrice MAS, assistante sociale, cadre éducatif, accompagnants) afin de ne pas surcharger un poste mais plutôt dans l'idée de mutualiser les compétences de chacun.

Cette organisation est temporaire et nous sommes actuellement à la recherche d'un éducateur et de 2 animateurs.

Nous mettons tout en œuvre pour que les difficultés de recrutement n'impactent pas les prises en charge quotidiennes des résidents.

2021 comme 2020 a été ponctuée de restrictions de sortie, de confinements en unité, d'interdiction de regroupements.

Nous avons privilégié les activités en interne dans les unités de vie avec les mêmes groupes de résidents.

Nous avons fait le choix de proposer principalement, des activités tournées vers le bien vivre et le maintien des acquis : activité cuisine, balades extérieures dans la nature, atelier détente, animation musicale, atelier mémoire etc. afin de désamorcer les tensions et de continuer à créer du lien et des moments de bien être malgré la situation. Ces activités ont eu lieu de manière régulière toutes les semaines.

- Repas + animation musicale St Patrick : 23 mars
- Repas + animation danse / musique sur le thème celtique : 22 avril
- Tournoi Handisport en distanciel : 5 mai
- Soirée à thème 2 fois par mois : repas + animation
- Sortie Zoo : 2 juin

- Journée Equithérapie : une fois par mois
- Repas Grec : 18 juin
- Fête de la musique : 21 juin
- Barbecue : une fois par mois durant la période estivale. Barbecue de l'été le 1^{er} juillet
- Sortie Parc de Bettembourg : 30 juin
- Visite des remparts de Longwy : 2 juillet
- Sortie Karting : 12 juillet
- Sorties diverses en extérieur : plan d'eau d'Amnéville, étang de la Ballastière, plan d'eau de Metz, Parc de Messancy etc...
- Repas Bal Populaire : 23 juillet
- Sortie parc d'attractions Wallygator : 22 juillet
- Lac de la Madine : 27 juillet
- Mondial Air Ballon : 29 juillet
- Cascade Luxembourg : 26 août
- Exposition de peinture Metz : 3 septembre
- Participation à la fête du sport de Longwy : 5 septembre
- Saut en parachute : 11 septembre
- Brocante de la MAS : 12 septembre
- Marche octobre rose : 18 octobre
- Semaine du gout : 18 au 24 octobre
- Marche ELA : 22 octobre
- Animation Halloween au Jardin des traces : 24 octobre
- Concours décoration d'Halloween dans les unités : 31 octobre
- Parc de Ste Croix : 28 octobre
- Soirée à thème une fois par mois
- Repas Beaujolais le 18 novembre
- Marché de Noel de la MAS : 5 décembre
- Repas de Noel : 16 décembre
- Repas de Nouvel an : 31 décembre

Transfert :

Transfert à Berck avec 6 résidents en septembre 2021. Ce transfert a permis aux résidents concernés de sortir de leur quotidien et de profiter de sorties extérieures en bord de mer.

Cette pause dans le quotidien a été tout aussi bénéfique pour les accompagnants.

Un prochain transfert est d'ores et déjà en cours d'organisation pour mi 2022.

Projets :

- Journée « Bien-être du salarié » prévue en 2021 a été reporté suite à la crise sanitaire au jeudi 19 mai 2022, autour d'ateliers : shiatsu, échauffement, aikido, massage plantaire, massage, réflexologie, yoga, nutrition, tai chi chuan, sophrologie, sieste, hypnose, marche, médecine du travail... avec l'organisation d'une tombola et d'un repas diététique.
Cette journée permet d'améliorer le climat social, de dynamiser la collaboration de tous, de renforcer la cohésion d'équipe, et de « prendre soins » de nos collaborateurs au travail.

Cette amélioration des conditions de travail pour les salariés est une action désormais inscrite à l'ALAGH afin de renforcer la cohésion, la sensibilisation à l'utilisation d'outils participant au bien-être au travail et la récupération.

- Création d'un accueil de jour sous une nouvelle forme (en dehors des unités et dans de nouveaux locaux). Les travaux démarreront en avril 2022 avec la création d'un accès à l'ancienne balnéo par l'extérieur et d'une nouvelle unité de vie.

BILAN ACTIVITES

L'activité « marche » représente deux groupes de résidents qui sont constitués en fonction du rythme de chacun.

Les objectifs sont identiques pour les deux groupes :

- De permettre aux résidents d'exprimer leur besoin de « sortir », de « s'oxygéner », de « se dépenser », d'occuper leur temps libre.
- De favoriser et de maintenir une activité physique.
- De leur permettre de sortir de leur environnement quotidien et de leur faire profiter d'un moment de détente et d'échange avec le groupe.

Cette activité s'est déroulée de septembre 2019 à mi-mars 2020. Tout en respectant le protocole sanitaire, l'activité « marche » a repris fin octobre 2020. Les personnes marchantes doivent obligatoirement être de la même unité. Il est important de poursuivre cette activité avec les résidents concernés car en effet, leurs activités physiques ont été limitées durant cette pandémie.

▪ **Le groupe des « Petits marcheurs »**

La marche pour ce groupe a lieu les lundis matin de 10H30 à 12H00. Elle est encadrée par une bénévole régulière, un accompagnant et un stagiaire.

▪ **Le groupe des « Grands marcheurs » :**

La marche pour ce groupe a lieu les mercredis matin de 10H30 à 12H00. Elle est encadrée par une bénévole régulière, un accompagnant et un stagiaire.

L'atelier Marcheurs a été réorganisé au vu des pathologies des résidents et du vieillissement de la population. L'atelier est organisé en fonction des besoins et de leur état de forme. Des adaptations sont mises en place en cas de besoin.

▪ **La sortie « Plein air » :**

Les objectifs sont de proposer à des résidents un atelier adapté à leur pathologie et à leur prise en charge au quotidien, de limiter l'isolement de ces personnes, de leur permettre de sortir de leur environnement quotidien et leur faire profiter d'un moment de détente

Les balades en « plein air » ont lieu dans des parcs accessibles pour les fauteuils roulants. C'est une activité ayant un impact positif sur les résidents, surtout en cette période de confinement. Ces sorties « plein air » ont repris en octobre 2020 avec l'accord de l'ARS pour utiliser un véhicule pour se déplacer. Elles se déroulent en petit groupe de résidents de la même unité. Toutefois le principal inconvénient de cet atelier est la météo.

Ce sont les seules sorties que nous avons pu conserver lors des divers confinements. Nous avons donc profité tous les jours ou tous les 2 jours pour faire des promenades en étant vigilants à ce que tous les résidents puissent bénéficier d'une sortie en plein air.

▪ **L'atelier « Poterie » :**

L'atelier Poterie n'est plus d'actualité. En effet, suite aux diverses restrictions sanitaires et confinements, le centre social n'a pas été accessible pour les activités habituelles. Nous avons choisi de ne pas nous réinvestir dans cet atelier avant un retour à une ouverture contestante du centre social.

▪ **Le « Pôle Education Animation » :**

La salle des fêtes est actuellement utilisée par les résidents de l'accueil de jour. La salle des familles est quant à elle utilisée pour toutes les visites. Les activités ont donc lieu dans les unités de vie pour des raisons d'organisation. Cela a permis également d'éviter le brassage des résidents au sein de la structure lors des périodes COVID.

▪ **Le petit déjeuner amélioré :**

Ce repas exceptionnel est organisé avec l'orthophoniste de la MAS. Il a lieu les jeudis à 9h00, deux fois par mois, en salle des familles.

L'objectif général est de pouvoir améliorer les repas des résidents mangeant en texture mixée, de leur faire découvrir d'autres mets et saveurs culinaires.

Bilan

La crise sanitaire a interrompu la réalisation de cette activité en 2020. Elle reprendra lorsque les résidents des unités pourront de nouveau se côtoyer.

Il s'agit d'une activité toujours d'actualité prise en charge par l'orthophoniste et une éducatrice.

▪ **L'atelier esthétique/coiffure :**

Cet atelier est proposé une fois par mois. Il concerne principalement les résidents qui n'ont pas les moyens financiers de se rendre en institut et ceux qui n'ont pas la possibilité, en raison de leur pathologie ou handicap, de se déplacer. Cet atelier est encadré par une accompagnante et une éducatrice.

Les objectifs sont de contribuer à la valorisation de l'image du résident - Contribuer à son épanouissement en lui apportant du bien-être, de la détente et une conscience de son corps par le toucher - Favoriser les échanges entre résidents et accompagnants.

Bilan :

Nous faisons toujours intervenir le coiffeur pour tous les résidents de la MAS qui le souhaitent.

Nous avons constaté que cette option nous permettait de proposer un suivi régulier pour les rendez-vous mais aussi la possibilité de dégager du temps pour organiser d'autres sorties.

▪ **Handibox :**

Objectifs :

- Travailler la motricité, l'endurance, la détermination et la persévérance
- Gestion des émotions pour certains résidents
- Effectuer une activité sportive à l'extérieur de l'établissement

Cette activité se déroule un vendredi sur deux, à Villerupt. Elle est encadrée par un membre de l'association investi dans le handibox.

Bilan :

Cette activité s'est déroulée de janvier à mars, puis de septembre à octobre (dernière séance le 09/10). Cette activité concerne trois résidents. L'activité est appréciée par les trois participants. Les séances sont courtes mais intensives. La reprise s'effectuera avec les trois résidents actuels qui souhaitent poursuivre cette activité sportive. Un sac de frappe a été acheté à la MAS pour la continuité du projet.

L'atelier Boxe a repris à la rentrée 2021-2022 sous les mêmes conditions qu'avant la pandémie.

L'Accueil de jour

Les travaux de réhabilitation du service n'ont pu avoir lieu l'année dernière. En effet les différents confinements en raison de la pandémie Covid-19 n'ont pas permis leur déroulement.

Dans un premier temps, le service a pris place dans un espace dédié aux familles. Sa capacité d'accueil a augmenté de façon progressive. Depuis l'année dernière, deux nouveaux résidents ont intégré notre service. C'est pourquoi, nous avons dû réorganiser le service pour pouvoir accueillir nos résidents dans un espace plus grand. Pour ce faire, nous avons réaménagé provisoirement la salle des fêtes.

Les travaux de l'accueil de jour devraient débuter le 1^{er} avril 2022.

L'Accueil de Jour a pour mission de contribuer à apporter des moments de bien-être aux résidents. Il s'agit donc de proposer une alternative en matière d'accueil et de vie quotidienne, tout en respectant les habitudes de vie qu'ils ont à leur domicile.

Ce service doit également permettre aux familles de faciliter le maintien à domicile de leur proche et ainsi de leur proposer un relais, un moment de répit. Il contribue à l'épanouissement de la personne à travers des activités éducatives et pédagogiques. Ces objectifs sont développés via des activités d'éveil, artistiques, domestiques, sportives...

Les activités proposées au sein du service sont de type :

- sensorielles et de bien-être : sophrologie, bain détente, esthétique, relaxation, jardinage
- sportives : Boccia, Curling, sarbacane, parcours moteur
- manuelles et créatives : bricolage, peinture en lien avec un thème défini
- cognitives : atelier mémoire, écriture, jeux d'association, jeux de communication
- Sorties extérieures : balades dans les parcs, cinéma, restaurant

Deux principaux partenariats ont été créés au cours de l'année :

- Entre l'Accueil de Jour et le Foyer du Pré Saint Charles de l'association de Haucourt-Moulaine. Plusieurs rencontres ont été organisées entre les deux établissements. Un groupe de résidents a participé à la préparation de notre Marché de Noël par le biais d'un atelier cuisine mis en place pour la confection de sablés de Noël. D'autres projets avec l'association sont en cours de réalisation et de réflexion.
- Avec la piscine « Osmose » de Longwy. Ouverte depuis l'été 2021, cette piscine est aménagée pour pouvoir accueillir notre public en situation de handicap. Un groupe de deux résidents s'y rend chaque semaine.

3. DISPOSITIF PASSER'AILE

Analyse des éléments essentiels

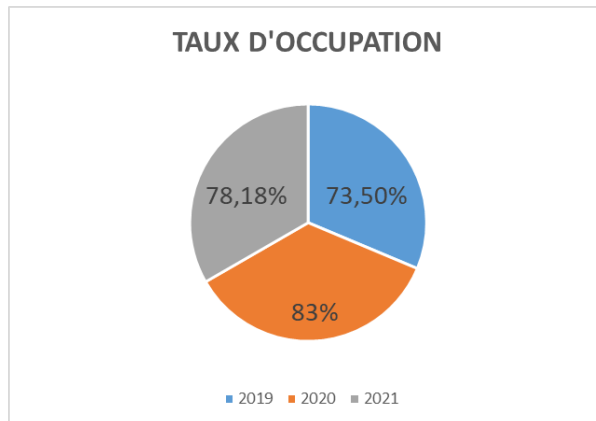
Activité

	2019	2020	2021
Nombre de journées réalisées	4473	6026	5707
Taux d'occupation	73.5 %	83 %	78.18 %
Durée moyenne de séjour hébergement long		286	186
Nombre de personnes présentes au 1 ^{er} janvier de l'année (Pour l'année 2019 : au 01/04)	9	18	17
Nombre de personnes entrées dans l'année (longue durée)	12	3	13
Nombre d'évaluations de courte durée	0	1	5
Nombre de personnes sorties dans l'année	3	5	18
Nombre de personnes présentes au 31 décembre de l'année	18	17	17
Nombre total de personnes accueillies entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre 2021	21	22	35

Les indicateurs généraux

Taux d'occupation de la structure :

Les années 2020 et 2021 ont été des années particulières compte tenu du contexte sanitaire. Ces deux années ont été impactées par les confinements successifs dont nous avons dû faire face. En effet, certains usagers ont souhaité rentrer à leur domicile pendant ces périodes d'où une baisse du taux d'occupation. Le taux d'occupation est de 83 % pour 2020 et 78% pour 2021.



Nous constatons, pour l'année 2021, une durée moyenne de séjour plus courte (186 jours pour 2021, une moyenne de 6 mois), contre 286 pour 2020 (une moyenne de 9,5 mois). L'année 2021 est également marquée par une forte dynamique de rotation avec 18 entrées et 18 sorties.

Fonctionnement de la commission de candidature

La commission de candidature est une instance d'étude de dossiers en présence de nos partenaires proches (IRR, CHU et AFTC).

Nous avons réalisé **4 commissions** de candidature sur l'année 2021.

Lors de ces commissions, nous avons étudié **33 dossiers** :

- 9 avis favorables pour un accueil sur 2 ans,
- 4 avis favorables pour une évaluation de courte durée,
- 8 dossiers en attente d'informations complémentaires,
- 8 visites à prévoir,
- 4 refus ou réorientation.

Fonctionnement de la commission d'admission

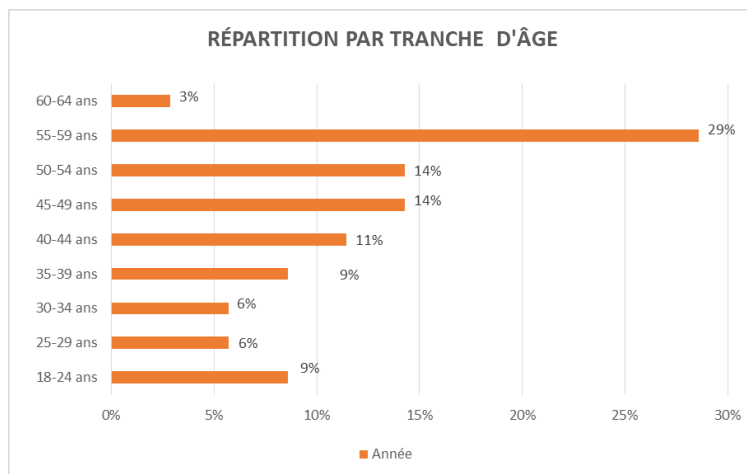
La commission d'admission interne à l'ALAGH se réunit une fois par mois et traite les dossiers d'admission du site de Gentilly. Elle comprend le directeur général, la responsable de site, l'assistante sociale et le médecin.

Les visites d'admission sont réalisées par le médecin, l'assistante sociale et/ou le coordinateur de parcours.

Les indicateurs spécifiques

Le profil des usagers accueillis en 2021

- Durant les années 2020 et 2021, nous avons accueilli une majorité d'hommes (86 % en 2020 et 69 % en 2021).
- Plus de la moitié des usagers accueillis ont plus de 45 ans (près 60 % en 2021).



- Plus de $\frac{3}{4}$ des personnes accueillies sont originaires de la région, avec une majorité d'utilisateurs provenant de Meurthe-et-Moselle.
- En 2021, 18 % des utilisateurs viennent directement de l'IRR, 6 % du CHRU, 40 % du domicile et 37 % d'autres établissements.
- En 2021, 90 % des utilisateurs sont célibataires. 40 % des utilisateurs ont des enfants en 2021.
- En 2021, près de 25 % sont isolés socialement, 35 % ont une situation sociale complexe en 2021.
- En 2021, 75 % des personnes présentent une lésion cérébrale acquise. Concernant les maladies neurodégénératives, on en compte 25 % en 2021.
- En 2021, 37 % sont en aide totale, 31,5 % sont en aide partielle et 31,5 % sont indépendants dans les actes de la vie quotidienne.
- Durant l'année 2021, nous constatons que la totalité des utilisateurs présentent des troubles des fonctions supérieures. 20 % ont des problèmes de communication et 54 % des troubles du comportement. 68 % présentent des difficultés à se protéger et peuvent se mettre en danger.
- Durant l'année 2021, nous avons eu près de 65 % de projets « Habitat » contre 35 % de projets « Etablissement » en moyenne.

Pour conclure sur le profil des utilisateurs, nous constatons qu'il est globalement identique à l'année 2019 et aux études qui ont précédé l'ouverture du dispositif PasseR'aile.

Le projet d'accompagnement personnalisé

Nous constatons que nous avons 40 % d'utilisateurs avec un projet « Etablissement » et 60 % avec un projet « Habitat ».

Diagnostic et évaluation

Les vingt utilisateurs ont été évalués par les professionnels sur le plan neuropsychologique, ergothérapique, diététique...

Vingt projets d'accompagnement personnalisés ont eu lieu et ont permis de définir les objectifs et moyens opérationnels à mettre en place pour accompagner l'utilisateur dans son projet de sortie.

Les objectifs et les moyens ont tous été discutés avec l'utilisateur, sa famille et son tuteur (le cas échéant).

Ateliers d'apprentissage

- Atelier cuisine : **une semaine sur deux** avec la participation d'un **binôme** de résidents **tous les jours**. Soit dix résidents par semaine avec deux ateliers cuisine par mois.
- Atelier les jeudis soir : tous les **jeudis soir**, avec la participation de **3 résidents** et **un professionnel**.

- Atelier pâtisserie : un atelier **toutes les semaines** avec la participation des résidents sous volontariat, en moyenne **4 à 5 participants** et les **20 résidents** pour le **partage de la pâtisserie**.
- Atelier les week-ends : un atelier **tous les week-ends**, avec la participation d'un maximum de résidents, en moyenne **4 personnes pour la préparation** et les **20 résidents pour le partage du repas**.
- Atelier d'entretien du linge : **toutes les semaines, 12 résidents** entretiennent leur linge avec l'utilisation du lave-linge, sèche-linge et de l'étendoir.
- Atelier « fabrication de produits ménagers », mis en place par la CESF.
- Atelier d'entretien du studio : **toutes les semaines**, chaque résident autonome (en moyenne **10 résidents**) entretiennent leur lieu de vie en réalisant la poussière, le changement des draps, le nettoyage de la salle de bain ainsi que de la cuisine.
- Atelier courses : **avant chaque atelier cuisine, tous les jeudis et toutes les semaines**, sortie dans un supermarché ou dans un magasin de proximité avec la participation d'un minimum de **deux résidents**.
- Commande de transport adapté : avant chaque sortie courses **chaque semaine**, commande de transport adapté visant à une autonomie des résidents dans leurs déplacements, pour en moyenne **10 résidents**.
- Utilisation des transports en commun : sortie en bus avec **3 résidents** pour travailler sur l'autonomie dans les transports.
- Atelier thérapeutique « Gestion de ma santé » : l'atelier est réalisé en fonction des besoins individuels de chaque usager, par l'infirmière.
- Atelier « informatique » : en fonction des besoins individuels de chaque usager.

Atelier « d'ouverture sur l'extérieur »

Les ateliers « d'ouverture sur l'extérieur » ont pour objectif de permettre aux résidents de découvrir toutes les possibilités d'activités de loisirs gratuites ou à moindre coût, sur leur futur secteur d'habitation.

(Sortie d'un groupe de 4 à 5 usagers accompagnés d'un professionnel)

Les sorties peuvent être diverses comme :

- Sortie "à la découverte de Nancy", du quartier,
- Sortie découverte des sens (jardin botanique, sortie en forêt, parc, ...),
- Sortie restaurant, café, gaufre, ...
- Sorties culturelles (musée de Nancy, exposition, visite cathédrale, médiathèque...),
- Sortie parc animalier,
- Sortie montgolfière à Chambley,
- Sortie au cinéma, bowling, shopping.

Au-delà de permettre aux résidents de sortir de leur solitude c'est aussi un très bon moyen de travailler avec eux leurs difficultés de gestion des émotions liées à leurs lésions cérébrales.

Ateliers sportifs

Comme pour l'ouverture sur l'extérieur, les divers ateliers physiques, proposés au sein même du dispositif ou en extérieur, permettent aux résidents de gérer leurs émotions, renforcer ou conserver leurs capacités physiques actuelles, mais aussi créer du lien social :

- Intervenant boxe adaptée : deux groupes de niveau ont été créés en fonction des capacités physiques des résidents (marchant ou non marchant) afin de proposer de la boxe française ou anglaise. À hauteur de **deux fois par mois** avec deux groupes de cinq résidents.
- Sortie piscine : à la demande des résidents, afin de lier bien-être et entretien musculaire. Mais au vu des conditions sanitaires actuelles, cela est de plus en plus compliqué.
- Organisation des Olympiades.

Ateliers avec des intervenants extérieurs

- Atelier théâtre : **une fois tous les quinze jours**, une intervenante théâtre intervient sur le dispositif afin de proposer de petites scènes d'improvisation ainsi qu'un travail sur les émotions aux résidents qui le souhaitent. En général, un groupe de **8 résidents** se joint à cet atelier.
- Atelier médiation animale : une **fois tous les quinze jours**, une intervenante vient proposer une séance de médiation animale pour **6 à 8 résidents**.

Ateliers d'expression

- Atelier liberté d'expression : **une fois toutes les semaines**, la neuropsychologue et la CESF animent une séance de liberté d'expression afin de permettre, à un groupe volontaire de résidents, de s'exprimer sur des sujets définis à l'avance (l'aide, les autres et moi, ...), en **moyenne participation de 8 à 10 résidents**.
- Atelier mémoire : **une fois par semaine**, la neuropsychologue accompagnée par la CESF ou une aide-soignante pour l'atelier mémoire. **Participation de 8 à 10 résidents en moyenne**.
- Atelier « cognition sociale » : **une fois par semaine**.
- A venir : Café des familles.

Groupe d'Entraide Mutuel de l'AFTC :

- Mise en place et animation de réunions mensuelles pour l'inscription des usagers avec le coordinateur du GEM depuis juin 2019.
- Organisation des plannings des usagers
- Mise en place des transports en lien avec Handistan.

11 usagers ont testé les activités du GEM en 2021 et la plupart s'y rendent régulièrement.

Projet médical et thérapeutique

L'activité médicale et de soins :

Le suivi de santé des usagers du dispositif Passer'Aile est assuré par le Dr THIERRY, qui assure à la fois le suivi de leurs pathologies principales, des pathologies associées, et des pathologies intercurrentes. Des internes en médecine générale réalisent un stage, un jour par semaine, pour une durée de 6 mois, sous la supervision du Dr THIERRY, dans le cadre d'un Stage Autonome en Soins Primaires Ambulatoire Supervisé (SASPAS).

Le Dr THIERRY assure les liens avec les partenaires médicaux de l'utilisateur en amont et en aval de sa prise en charge dans le dispositif, mais également avec ses proches (familles, personnes de confiance).

Les usagers sont également pris en charge par des praticiens extérieurs, auprès des praticiens de ville ou du CHRU en particulier. Chaque consultation fait l'objet d'un courrier médical, d'une copie du traitement et de tous les éléments utiles à l'analyse de la situation de l'utilisateur.

Sur l'année 2021, **153 consultations** ont été programmées (pour une dizaine d'annulation). Sur l'ensemble de ces consultations, la plupart concerne le suivi dentaire, cardiologique, psychologique, l'imagerie médicale, la neurologie, l'orthophonie, l'orthoptie, la pédicurie et la rééducation. **34 %** des consultations ont eu lieu sur le CHU de Nancy. Un orthophoniste et une pédicure interviennent sur l'ALAGH.

Les consultations en urgence, le WE et la nuit, sont assurées par SOS médecins, dans le cadre de la continuité de soins.

Les transports et accompagnements des consultations : 102 transports GIHP, 40 ambulances, 4 VSL, 1VSL PTMR, le bus. Pour l'ensemble des consultations, le résident a dû être accompagné pour 50 d'entre elles soit environ 34 %.

La gestion des rendez-vous reste à la charge des équipes. Seul un résident est en capacité de prendre ses rendez-vous seul.

Gestion des traitements médicamenteux : sur l'année 2021 et l'ensemble des résidents accueillis sur le dispositif, 3 n'ont pas de traitement, 9 sont en capacité de gérer seuls leurs traitements à la semaine (semainier complété par une IDE, 4 usagers bénéficient d'un semainier électronique).

L'activité neuropsychologique :

Évaluations neuropsychologiques des résidents : à l'admission et des réévaluations annuelles sont possibles en fonction des besoins des résidents. Cette évaluation permet de faire un état des lieux des points forts et de points faibles des résidents concernant les capacités cognitives, afin d'adapter et d'individualiser l'accompagnement.

Les éléments nécessaires à une meilleure compréhension des résidents sont transmis à l'ensemble de l'équipe lors des réunions d'équipe. Cette évaluation permet également d'évaluer les aspects psychologiques et comportementaux. Rédaction de synthèses à destination des référents et des patients dans le cadre de l'établissement du projet personnalisé et de courriers permettant d'étayer les besoins des résidents dans le cadre des dossiers MDPH de renouvellement des droits.

Évaluations neuropsychologiques en préadmission : ces évaluations ponctuelles se font à la demande de la commission d'admission afin d'apporter des informations complémentaires sur la personne, ses capacités et ses difficultés.

Suivi individuel des résidents : à la suite de l'évaluation initiale. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Remédiation cognitive
- Entraînement aux habiletés sociales
- Gestion des troubles anxieux
- Gestion des troubles du sommeil
- Soutien psychologique
- Entretiens téléphoniques auprès des aidants (soutien, réponses aux questions, etc.).

Actions thérapeutiques

- Mise en place d'ateliers de prise en charge de la cognition sociale avec l'ergothérapeute. Ces ateliers ont lieu au rythme d'une séance tous les 15 jours. Dans ce cadre, nous accompagnons 5 résidents et nous appuyons sur le travail de Delphine SONRIER et Mélanie VANBERTON portant sur la prise en charge des troubles des émotions et de la cognition sociale chez l'adolescent et l'adulte. En raison des difficultés majeures dans ce domaine, nous avons augmenté le nombre de séances pour 2021. Les ateliers ont eu lieu toutes les semaines grâce à l'implication de 4 professionnels pour animer ces séances (1 neuropsychologue, 1 ergothérapeute, 2 AS/AMP).

- Mise en place d'ateliers mémoire à raison d'une séance d'une heure par semaine : conception du matériel adapté à chaque participant, gestion de la dynamique de groupe, travail de psychoéducation et remédiation cognitive. Les ateliers sont généralement assurés en binôme avec Caroline LEDOUX, CESF ou une AS/AMP.
- Ateliers liberté d'expression co-animés avec Caroline LEDOUX, CESF. Ces séances ont lieu tous les 15 jours et ont pour objectif de permettre aux résidents de débattre et de s'exprimer autour d'un thème proposé en début de séance.

L'activité ergothérapique :

Evaluation des résidents : à l'admission et tout au long de l'admission des résidents sur le dispositif. Ces évaluations permettent de connaître les capacités et incapacités des résidents, tant sur le plan moteur que cognitif. Ces évaluations ont pour objectif de définir les axes de travail lors des séances d'ergothérapie afin que nos résidents retrouvent un maximum d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Prise en charge individuelle des résidents : suite aux évaluations de début de séjour, nous réalisons des prises en charges individuelles adaptées aux besoins et aux attentes des résidents mais également aux attentes du personnel. Les prises en charge sont très variées, nous allons solliciter les capacités motrices des résidents mais également cognitives (communication, mémoire...).

Mises en situation écologiques : à l'extérieur de l'établissement et lors des mises en situation dans les appartements mis à disposition par le dispositif PasseR'aile. Ces mises en situation écologiques ont également pour objectif d'évaluer les futurs besoins et de répondre au mieux aux attentes des résidents en fonction des attentes et des objectifs du projet personnalisé du résident.

Préconisations et gestion du matériel : en lien avec le projet personnalisé de chaque résident, mise à disposition d'aides techniques adaptées aux besoins du résident et/ou du personnel de proximité. Réalisation d'essais sur du matériel plus spécifique en vue d'une acquisition permettant une amélioration de l'autonomie des résidents dans les activités de la vie quotidienne. Ces préconisations peuvent se dérouler durant le séjour sur le dispositif mais également lors d'une sortie et ensuite un suivi est réalisé afin de voir l'adéquation entre la préconisation et l'utilisation de cette aide technique. Gestion du matériel présent sur la structure (fauteuils, lits, aides techniques...).

Positionnement : travail sur le positionnement des résidents au fauteuil et/ou au lit afin de prévenir les attitudes vicieuses et également prévenir le risque d'escarre. Confection de cale de positionnement sur mesure, essai avec du matériel du service répondant aux besoins du résident.

L'activité de rééducation et sportive

L'activité de rééducation est assurée par deux kinésithérapeutes dont l'un a été absent depuis le mois de juin 2021. Le site de Gentilly n'a donc plus qu'un seul kinésithérapeute pour 100 lits.

Deux éducateurs sportifs sont venus renforcer l'équipe de rééducation. L'un d'entre eux intervient principalement sur le dispositif.

Les objectifs principaux sont l'entretien des capacités physiques, le maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, le bien-être et la santé, favoriser les capacités sociales.

Le service a assuré cette année 2021 :

- 1195 prises en charge pour les usagers PasseR'aile (378 de kiné et 817 séances de sport)

Les activités comptent des mobilisations, des étirements musculaires, des massages, des exercices en actif, de la verticalisation, le travail des transferts, de la marche et de la kiné respiratoire.

Les activités sportives et la mise en mouvement s'effectuent en deux temps distincts :

- **Prises en charge individuelles** : exercices en actif, motomed, verticalisation, mise au sol, marche...
- **Activités sportives** :
 - Sous forme d'ateliers avec des groupes définis sur des créneaux habituels : Boccia (11 séances / 64 résidents), Ping-Pong (3 séances / 20 résidents), Boxe (16 séances / 95 résidents)
 - Sous forme de collectifs proposés à tous sur des créneaux exceptionnels : Curling, Golf, Basket, Boccia, parcours training, Ping Pong, fléchettes pendulaires, jeux de ballon, parcours fauteuil...

Des journées sportives « spéciales » sont organisées en fonction de l'actualité sportive avec notamment en 2021 des « Olympiades » MAS/ FAMJ, PasseR'aile, des soirées foot, ainsi qu'un tournoi de Boccia interne.

Evaluation et mise en situation en appartement

Pour les mises en situations, depuis 2021, l'ALAGH utilise le studio 306 qui est dédié aux premières évaluations d'apprentissage à l'autonomie et aux évaluations de courte durée.

L'ALAGH possède également deux appartements d'évaluation à l'autonomie (un F1 à la Résidence « Chez Nath » et un F3 dans la commune de Pompey). En 2021, un troisième appartement de type F3, sur la commune de Champigneulle a été loué et est mis à disposition du dispositif PasseR'aile.

Dans le studio 306, en 2021, **7 évaluations d'apprentissage à l'autonomie** ont été réalisées.

Dans l'appartement « Chez Nath », durant l'année 2021, nous avons réalisé **13 séjours d'évaluation** d'une semaine. Ces séjours sont souvent la première étape, en dehors du dispositif, d'observation en milieu écologique.

Afin d'évaluer au mieux, des supports sont utilisés par toute l'équipe (protocole, numéros utiles aux usagers pendant le séjour, utilisation du téléphone avec médaillon, inventaire de l'appartement, fiche de tâches, bilan des séjours...).

Une préparation minutieuse en équipe est nécessaire avant l'entrée en appartement de l'usager, pendant le séjour et même au retour de celui-ci dans le dispositif.

Cette première évaluation est un bon outil permettant d'identifier, de valider ou de réorienter un projet, en lien avec l'usager et sa famille. Chaque séjour fera l'objet d'un bilan de l'usager et de l'équipe pluri-professionnelle.

Dans l'appartement de Pompey, en 2021, nous avons réalisé **5 séjours de plusieurs semaines**. Cet appartement est également utilisé dans le cadre du projet de « MAS externalisé ». Ces séjours peuvent aller de 15 jours à plusieurs semaines. Il peut s'agir d'une seconde phase dans le projet de l'usager avec une évaluation plus longue. Durant les années 2020 et 2021, les usagers « prêts à sortir en appartement » pouvaient également utiliser cet appartement pour rester dans une dynamique d'autonomie, ou afin de s'extraire de la vie collective.

Durant l'année 2021, nous avons également réalisé 5 séjours de courte durée (3 semaines). Ces séjours peuvent être un préalable à une future admission afin de vérifier que le profil de l'usager correspond au dispositif (notamment par rapport aux troubles comportementaux) ou tout simplement faire partie intégrante d'un projet identifié.

Concernant l'appartement de Champigneulle, **aucun séjour n'a été réalisé sur 2021**, puisqu'il a été aménagé fin décembre 2021.

Activités réalisées par l'équipe mobile

L'équipe mobile du dispositif est en charge de l'accompagnement de l'utilisateur dans son projet de sortie et du suivi après la sortie.

En 2021, l'équipe mobile a en charge 12 suivis d'utilisateurs sortis en appartement ou 2 en établissement médico-sociaux, soit 14 suivis au total. L'équipe mobile se réunit tous les 15 jours en équipe pour faire un point sur l'avancée de chacun des dossiers.

En 2021, l'équipe mobile a clôturé 3 accompagnements.

L'équipe mobile assure le suivi de ces utilisateurs pendant 3 mois renouvelable une fois, si besoin. Cette année 2021 a été marquée par l'absence du coordinateur de l'équipe mobile de l'AFTC pendant plusieurs mois, un relais a été pris par l'assistante sociale.

En 2021, sur 18 utilisateurs sortis du dispositif, 61 % ont regagné un domicile autonome ou inclusif, 11 % sont entrés en établissement médico-social et 11 % sont décédés. 3 utilisateurs ont réalisé des évaluations de courte durée et ne sont donc pas comptabilisés dans le graphique « Mode de sortie ».

Formation et compétences des professionnels

L'équipe du dispositif (26 ETP) se structure. Nous avons eu plusieurs départs et arrivées de professionnels au cours de l'année 2021.

Des temps de formations et de régulation d'équipe ont lieu plusieurs fois par semaine.

Réunion d'équipe

Toutes les semaines, une réunion d'équipe est organisée le mardi après-midi de 14h30 à 16h. Cette réunion se déroule en deux temps : l'organisation et le fonctionnement général, présentation de l'état d'avancement du projet de 5 utilisateurs.

Formations

Au vu des problématiques rencontrées avec les utilisateurs notamment comportementaux, des actions spécifiques ont été mises en place à destination des équipes :

- Mise en place et coordination d'un programme de « mini-formations » par la neuropsychologue, à destination de l'ensemble des professionnels du dispositif : chaque mois, un thème de formation est déterminé et 4 sessions sont proposées à l'ensemble de l'équipe afin de permettre à chacun d'y participer selon son emploi du temps. Chaque thématique est animée par deux professionnels en fonction de leurs expertises dans le domaine en question.
- Thèmes abordés en 2021 : analyse des comportements problèmes, mise en place de projets, Sclérose Latérale Amyotrophique, Droits et démarches sociales, le poste APP, l'anatomie cérébrale... D'autres thématiques seront abordées en 2022.
- Mise en place d'un temps de formation à destination des agents hôteliers aux lésions cérébrales et aux comportements problèmes qui en découlent.
- Formation logiciel informatisé de l'utilisateur Easysuite.
- Participation de la neuropsychologue à des temps d'échange et de rencontre organisées avec d'autres structures de la région afin d'aborder le rôle des psychologues au sein des ESMS.
- **Formation sur la Sclérose en Plaques** prévue le 1er trimestre 2020 avec l'équipe de LORSEP est reporté suite au contexte sanitaire, au mois de mai 2022.

Compte tenu des troubles du comportement des usagers accueillis et de l'accompagnement très spécifique à mettre en place, une nouvelle formation destinée aux AS/AMP et dispensé par la neuropsychologue aura lieu courant de l'année 2022.

Collaborations et partenariats / Communication

Le dispositif PasseR'aile travaille en collaboration avec l'AFTC au travers de leur présence dans différentes instances, mais également par la mise à disposition d'un coordinateur de parcours.

Tout au long de l'année, en fonction des rencontres et des besoins, un certain nombre de partenariats et de rencontres ont vu le jour :

- Convention avec une pharmacie de ville pour étendre la Prescription des Doses Administrées à l'ensemble des établissements de l'ALAGH.
- Convention avec l'Hospitalisation à domicile (HADAN) signée, étendue à tous les établissements de l'ALAGH.
- Intervention de l'équipe de l'hospitalisation à domicile (HAD) au sein du dispositif.
- Prises en charge d'usagers au Centre Médico-Psychologique (CMP) les Hulottes à Vandœuvre-lès-Nancy.
- Réalisation d'EEG- EEG long à la MAS Épidom.
- Convention avec le réseau Gérard CUNY autour de la Plateforme Territoriale d'Appui.
- Equipe mobile Alice du CPN
- Travail du partenariat avec l'équipe de l'Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du CHRU
- Activités sportives :
 - Convention de partenariat en cours avec un professeur de sport adapté
 - Travail individuel de chaque usager avec un coach sportif (Adaptamoov) : Bilan sportif individuel + séances.
- Activités professionnelles
 - Rencontre avec la facilitatrice de parcours à l'emploi de l'AFTC.
 - Rencontre avec Diana MIGNARD de l'UEROS
 - Alpha Plappeville...
- Rencontre avec l'équipe des maladies rares de Nancy.
- Rencontre avec l'équipe du LORSEP (partenariat engagé dans un premier temps autour de la formation des professionnels).
- Rencontre MMH, 3F Grand Est...
- SAVS APF (54, 88), CAPS de Rosières.
- Services d'Aides à domicile (Ville et Services, ADMR...).
- École pour la vie autonome, SAMSAH EPIDOM.
- Conseil Départemental / Service civique.
- AEIM / ESAT LANCIOT.
- MDPH Grand Est...

En termes de communication, nous communiquons largement sur le dispositif à travers le site internet, la presse...

Une page Facebook dispositif PasseR'aile a été créé et permet de communiquer sur les réseaux sociaux l'activité du dispositif.

Perspectives

Les objectifs de cette prochaine année sont :

- **La consolidation de l'organisation mise en place au sein du dispositif.**
- **La poursuite du développement de notre offre de service.** En effet, on constate pour certains usagers sortis, un besoin transitoire de venir à la journée sur des activités spécifiques. Pour des usagers « entrants », il existe parfois un besoin d'intégrer en douceur le dispositif avec une première journée d'essai, puis une nuit, par exemple.
- **Le renforcement du travail autour des projets professionnels des usagers :** au vu de ce nouveau besoin, nous avons décidé de recruter un éducateur technique spécialisé pour travailler sur cette dimension.

Par la spécificité des situations complexes rencontrées et des projets de chacun, le dispositif se doit d'avoir un fonctionnement souple, adaptable, modulable. En ce sens, il convient de travailler avec nos partenaires les plus proches, la levée des freins potentiels rencontrés (ex : double orientation MAS/ESAT).

L'avancée dans les projets des usagers ne va pas sans le développement et la poursuite de la construction de partenariats (que ce soit au niveau de l'association ou spécifiquement au niveau du dispositif).

La communication autour du dispositif est également importante et devra se poursuivre.

4. FOYER D'ACCUEIL DE JOUR (FAMJ)

Analyse des éléments essentiels

Activité

Activité	Réalisée 2018	Réalisée 2019	Réalisée 2020	Réalisée 2021
Journées	3 232	3 112	1 796	2438
Moyenne	13.93	13.47	9.55	10.51

	2018	2019	2020	2021
Nombre de jours de présence	3 232	3112	1 796	2438
Nombre de journées exceptionnelles	435	380	179	248
Nombre d'absences récupérables (Séjours temporaires, convenance personnelles...)	522	549	337	594
Nombre d'absence non récupérable (maladie, réduction nb de places/jr cause COVID, verglas...)	70	87	737	336
TOTAL ABSENCES	592	636	1 074	930
Nombre de sorties définitives	2	1	2	-
Nombre d'entrées	1	1	2	1
Moyenne de fréquentation de l'Accueil de Jour	13.93	13.47	9.55	10.51

Usagers

L'âge moyen des résidents est de 49 ans.

Le plus jeune est âgé de 31 ans et l'aînée a fêté ses 74 ans.

	FAMJ
Répartition des usagers selon la classe d'âge	2021
	29 résidents
20-29 ans	0%
30-39 ans	<u>31%</u>
40-49 ans	17.2%
50-59 ans	27.6%
60-75 ans	24.1%
+ de 75 ans	0%

La plus forte proportion (31 %) de personnes accueillies au FAMJ est âgée entre 30 et 39 ans. Il existe néanmoins un certain équilibre entre les différentes classes d'âge.

On retient 51% des usagers qui ont plus de 50 ans.

Durant la crise sanitaire, un certain nombre de mesures ont été prises, à la demande de l'Agence Régionale de Santé, afin de limiter le risque de propagation du virus au sein du FAMJ.

Une fermeture complète du FAMJ a eu lieu lors du premier confinement en 2020. Pendant cette période, les professionnels ont été redéployés sur le site de la MAS IP et du dispositif Passer'aile.

A compter du 18 mai 2020 un effectif de 8 usagers par jour a été accueilli sur le FAMJ. A la reprise après l'été 2020, le FAMJ accueillait 10 usagers par jour.

Aujourd'hui, **le nombre d'usagers est limité à 12 usagers/jour.**

Les objectifs généraux du service sont :

- **Accueillir la personne et la rendre partie prenante de la réalisation de ses futures journées de présence (s'impliquer, participer, proposer...)**

Après chaque période estivale, l'équipe recueille les souhaits de chaque usager concernant les activités (renouvellement ou changement). La confirmation de leur participation aux ateliers se fait selon différents critères : les objectifs établis lors du projet personnalisé, la place disponible dans chaque atelier...

Un planning est alors transmis à chaque résident pour toute l'année en cours.

Lors de chaque période scolaire, les activités réalisées habituellement sont suspendues. D'autres activités et sorties sont prévues en fonction des souhaits de chaque résident et de la période de l'année (104 sorties ont concerné tous les résidents).

- **Intégrer la personne au groupe constitué de façon à favoriser le développement de liens**

- **Accompagner les actes de la vie quotidienne :**

Les auxiliaires de vie et personnels éducatifs participent quotidiennement aux actes de la vie quotidienne des résidents (mise aux toilettes, aide aux repas...).

Depuis le début de la crise sanitaire, les professionnels du FAMJ ne partagent plus les temps de repas avec les usagers. Les professionnels mangent avant les usagers et les accompagnent par la suite pendant leurs repas.

Ces temps sont des moments d'échange, de convivialité, de lien entre professionnels et usagers.

Les soins infirmiers sont réalisés par une infirmière de la MAS.

- **Veiller au bien-être de l'usager, à son confort, à sa sécurité physique et psychologique**
- **Susciter sa participation** en proposant des activités individuelles et collectives sous la forme d'ateliers, dans un but d'éveil, de stimulation, de développement des acquis physiques, cognitifs et sociaux, mais aussi de distraction, de détente et de mieux être.

- **Répartition dans l'année**

Activités sportives

Sport : gym, multisport, boxe, tir laser, curling, approche du cheval, boccia, tennis de table

Atelier Terre (6 usagers)

Chorale (6 usagers)

Bien- être

Relaxation (7 usagers), Arthérapie (7 usagers), Atelier Beauté (6 usagers)

Culturelle

Contes (5 usagers) – Médiathèque (4 usagers) – Cinéma (7 usagers)

Expression

Atelier « Expression » (5 usagers) – Atelier « Philo » (5 usagers) – Atelier « Et si on en parlait ? » (5 usagers)

Autres

Atelier Cuisine (7 usagers), Jardinage (3 usagers), Shopping (6 usagers), Tricot couture (2 usagers)

En moyenne, chaque usager du FAMJ participe au moins **à une activité ou une sortie par jour**.

Des sorties sont également programmées en fonction de l'actualité culturelle du moment (expositions, foire attractive de Nancy, foire expo, musée).

Depuis la crise sanitaire, les activités MAS-FAMJ ne sont plus réalisées en commun.

- **Les transports**

La totalité des transports est assurée par SYNERGIHP depuis septembre 2010.

CONCLUSION

L'année 2021 est dans la lignée de 2020. La crise sanitaire a eu un impact fort sur l'activité du FAMJ.

A la demande de l'Agence Régionale de Santé, les mesures prises au sein du FAMJ ont certes eu un impact important sur l'activité mais ont permis de limiter la propagation du virus.

5. ACTIVITÉ DU SSIAD

Analyse des éléments essentiels

Activité :

Deux faits marquants pour l'année 2021 :

- L'intégration du SSIAD du GIHP en avril 2021
- La pénurie de personnel soignant

a) L'intégration du SSIAD GIHP

En avril 2021, le SSIAD ALAGH est passé de 125 places à 151 places dont 19 pour des personnes en situation de handicap.

Cette hausse d'activité soudaine a été difficile pour nos équipes du fait d'un manque de personnel important sur le SSIAD du GIHP. Seulement 2 aides-soignantes ont intégré l'équipe de l'ALAGH sur les 8 postes existants.

Nous avons également dû accompagner et former nos équipes pour faire face à ces changements, avec une nouvelle orientation handicap pour notre SSIAD, ainsi qu'un élargissement de notre secteur d'intervention puisque les prises en charges de personnes en situation de handicap sont réparties sur l'ensemble du Grand Nancy et secteur limitrophe du Grand Nancy pour 1 bénéficiaire.

Les bénéficiaires initialement pris en charge par le GIHP ont également dû être accompagnés et informés des modifications dans leurs habitudes (modes d'intervention et nouveaux professionnels intervenant auprès d'eux).

En parallèle, nous avons travaillé étroitement avec le SAAD de Villes et Services, dans le cadre du SPASAD, qui a repris l'activité SAAD du GIHP, afin de maintenir une coordination dans les interventions auprès de nos bénéficiaires communs.

b) La pénurie de personnel soignant

Les changements induits par l'intégration du GIHP ont favorisé le départ de professionnels aide-soignant, ce qui a fragilisé l'équipe restante. Les effectifs à l'approche de l'été 2021 étaient bien en deçà de ce qui était nécessaire pour le maintien de l'activité dans de bonnes conditions. **Sur 30 postes aides-soignants, seuls 20 étaient pourvus.**

Nous avons constaté un manque de personnel sur le marché du travail ainsi qu'une baisse significative des candidatures d'étudiants médicaux et paramédicaux pour les périodes des congés.

Cette pénurie de personnel nous a contraints à limiter les entrées de nouveaux bénéficiaires afin de maintenir l'ensemble de nos interventions dans les meilleures conditions possibles et de garantir la qualité des soins.

Des adaptations au niveau des heures et fréquences d'interventions ont été effectuées afin de compenser la baisse d'effectif soignant.

Enquête de Satisfaction

Les bouleversements qu'a connus le SSIAD ALAGH durant cette année 2021 n'ont pas permis la réalisation de l'enquête de satisfaction dans de bonnes conditions. Cependant, les infirmières coordinatrices ont multiplié les visites à domicile afin de garantir la qualité des soins et des accompagnements, notamment auprès des personnes en situation de handicap.

6. ACTIVITÉ DU SPASAD

Analyse des éléments essentiels

Activité

	Nombre de journées réalisées	Nombre de bénéficiaires/an	% activité cumulée	Entrées	Sorties
2018	38012	169	90.5%	145	142
2019	37961	170	88.00%	156	164
2020	35933	158	80%	106	102
2021	37185	144	73.3%	104	113

Activité globale SPASAD ALAGH /Ville et Services

ANNEE 2021 Etat des entrées et sorties

Mois	Nbre bénéficiaires PA au 01	Entrées PA	Entrées PH	Reprise en cours de mois	Hospit ou autres sorties	Sorties définitives PA	Sorties définitives PH	Présents au dernier jour du mois
Décembre 2020								32
Janvier	32	1		1	3	1(DC)		30
Février	30			1	1	1 (DC)		29
Mars	29	1		2	1			46
Avril	31	7 PA/PH	8	1	7			40
Mai	40		1	3	2			42
Juin	42			3	4			41
Juillet	41	1		1	1	1(DC) 1(Dém)		40
Août	40			2	2	1(EHPAD)		39
Septembre	39			2	3			38
Octobre	38			2	1			39
Novembre	39			1	1	1(Arrêt SAD)		38
Décembre	38							38
Totaux	37	3	9	19	26	6		38

File active 2021 : 96 bénéficiaires

Bénéficiaires au 31/12/2021 : 38

SPASAD : Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile – réunissant le SSIAD ALAGH et le SAAD Ville et Services depuis mars 2017, date de signature d'une convention. La file active du SPASAD est de 96 bénéficiaires depuis l'ouverture en 2017.

Missions

- COORDONNER les aides et les soins à domicile,
- OPTIMISER l'organisation des services,
- FAVORISER la complémentarité des métiers d'aide à domicile et d'aide-soignant,
- AMELIORER la prévention, la préservation de l'autonomie, l'accompagnement et le suivi des usagers et de leurs proches,
- EVITER les hospitalisations non strictement nécessaires et SECURISER le retour à domicile,
- SUPPLEER de façon transitoire à une perte d'autonomie et aux actes essentiels de la vie lors d'évènements de santé (accidents, maladies...).

Organisation

L'année 2021 a été marquée par l'absorption du SPASAD GIHP par le SPASAD ALAGH et Ville et Services, correspondant à l'entrée de 15 bénéficiaires en avril 2021.

Quelques modifications dans l'organisation ont eu lieu en fin d'année 2021, avant un changement de référente SPASAD et correspondant mieux aux besoins actuels du SPASAD et aux contraintes des deux structures :

- Rencontre avec les Directeurs des deux structures et la référente SPASAD (Infirmière Coordinatrice du SSIAD) une fois par mois pour échanger sur les orientations du SPASAD et valider les diverses actions.
- Un COPIL une fois par trimestre (inchangé).
- Une réunion encadrante par mois avec l'ensemble des responsables de secteur et Infirmières Coordinatrices pour échanger sur le plan opérationnel et le suivi des actions du SPASAD. La réduction de la fréquence de ces réunions s'explique par la baisse d'activité du SPASAD et les difficultés respectives des deux structures dans le maintien de leur activité principale, ainsi que par l'augmentation des visites à domicile communes lors de l'intégration des bénéficiaires du SPASAD GIHP. Ces réunions ont été principalement axées sur la coordination des interventions et le suivi des actions de préventions en cours.
- Des réunions de suivis spécifiques en rapport avec nos actions de prévention et projets en cours, en présence des référents et acteurs du projet.

Les rencontres entre intervenantes n'ont pas pu se tenir de manière régulière dû au manque de personnel dans les deux structures et la présence de nombreux personnels intérimaires pour assurer les missions quotidiennes.

Actions complémentaires

Le SPASAD a pour mission de mettre en place des actions de préventions auprès des bénéficiaires. Pour cela, des projets ont été proposés et mis en place :

- L'activité physique adaptée (2020)
- Numérique et Senior (2021)
- L'intégration du SPASAD au sein de la Maison de santé Pluridisciplinaire de Clairlieu.

a) Activité Physique adaptée

Poursuite de l'action sur les séances individuelles au domicile, en collaboration avec un coach sportif. Une réflexion sur les séances collectives a été engagée mais freinée par la crise sanitaire. Le bilan de l'année 2021 est en attente (doit être réalisé par Ville et Services).

b) Numérique et Senior

Le SPASAD, à l'occasion d'un appel à projet, a monté un projet intitulé Numérique et Senior, pour une mise en place prévue sur l'année 2022.

Vision globale du projet : lien Social, accompagner l'inclusion numérique des seniors, réactivation des relations de la personne âgée avec son environnement, tout en permettant le développement de l'estime de soi.

Territoire(s) concerné(s) : Grand Nancy.

Public visé : Personnes âgées de 60 ans et plus.

Objectifs généraux : favoriser l'accès à l'outil numérique des seniors, prendre conscience et anticiper l'avancée en âge (accès à l'information, accès aux droits, adaptation du cadre de vie (en lien avec notre projet ADEL : Application de Détection des risques du Logement)), lutter contre l'isolement, favoriser le lien intergénérationnel via un accompagnement par des jeunes du service civique, accompagner l'inclusion numérique des seniors.

c) Maison de santé pluridisciplinaire

En accord avec le Dr Canton, porteur du projet de la MSP, le SPASAD a intégré un bureau partagé au titre de deux permanences par semaine en demi-journée. Afin d'assurer ces missions, nous avons créé deux postes de conseillères SPASAD.

Ces conseillères SPASAD, qui sont deux professionnels de terrain travaillent sur différents axes :

- L'accueil et l'orientation des usagers,
- Aide à la coordination (suivi à domicile, échanges avec les professionnels de la MSP...),
- Participation à la mise en place des actions de prévention.

Il n'y a pas eu d'enquête de satisfaction SPASAD en 2021, pour les mêmes raisons que le SSIAD.

7. RAPH 54 Groupement de Coopération Médico-sociale (GCSMS)

Analyse des éléments essentiels

RAPH 54 : Réseau d'Accompagnement des Personnes Handicapées vieillissantes, assure à ses usagers une assistance humaine et une aide technique pour améliorer leur qualité de vie. Le RAPH 54 met en place et coordonne un service prestataire. Il fait partie du réseau des Services d'accompagnement à la Vie Sociale.

Le groupement de coopération RAPH 54 anime la collaboration de 6 acteurs du département : L'ALAGH, le CAPs, l'OHS, l'UDAF, l'AEIM, la FADV.

Conformément à sa charte constitutive signée le 21 juillet 2008, les objectifs du RAPH 54 sont :

- favoriser l'accompagnement et l'insertion des personnes en situation de handicap d'au moins 55 ans,
- mettre en œuvre des actions de coopération et de complémentarité,
- répondre aux besoins de la politique départementale.

Le RAPH 54, dans un souci permanent d'être au plus proche de ses bénéficiaires, a inscrit son action dans une étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et en particulier avec les services territoriaux personnes âgées et personnes handicapées et la MDPH. Les missions de coordination sont importantes et impliquent un réseau important de partenaires.

Point sur l'activité au 31 décembre 2021

Les partenaires ont désormais un bon repérage des missions et aucune rupture du dispositif par les personnes accompagnées n'est à déplorer. L'efficacité et l'équilibre financier du RAPH54 sont basés sur l'absence de coûts périphériques et la qualité du service rendu.

Les prestations réalisées en 2021 concernent majoritairement les démarches administratives, l'accès au logement, l'accompagnement à la santé et la vie sociale.

Entrées et réorientations

Nombre de nouveaux usagers entrés dans l'année	46
Nombre de réorientations vers d'autres services	0
Prestation ponctuelle : identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance, à cet effet, d'informations et de conseils personnalisés	0

Ce que l'accompagnement par le SAVS a permis pour l'utilisateur :

- L'accès à une vie sociale,
- Maintenir la vie à domicile,
- La mise en place d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),
- L'installation dans un autre lieu de vie plus adapté,
- L'ouverture ou le maintien des droits,
- L'aide à la mise en place d'une mesure de protection juridique,
- La réorientation vers le soin,
- Eviter une hospitalisation.

Autres services communs à tous les établissements

LES RESSOURCES HUMAINES

Site de NANCY

Départs et embauches en 2021

<u>Départs 2021</u>		<u>Arrivées 2021</u>	
BELHAKEM Lina	Vacataire	ABALO Maylis	Aide-soignante
BORNEQUE Pauline	Vacataire	AUBERT Marie	Aide-soignante
DAGNET Céline	Chargée Administrative RH et finance	AVRIL Clémence	Vacataire
DELOT Rémi	Vacataire	BESOZZI Eva	Infirmière
DOURY Jean-François	Ergothérapeute	BOIZET Mathilde	Vacataire
EYL Michel	Responsable logistique	BORNEQUE Pauline	Vacataire
FLONNER GALLETI Bernadette	Aide-soignante	BOUDACHE Sara	Vacataire
GASCOIN Laura	Aide-soignante	BRANCOURT Betty	Aide-soignante
GEORGES Louise	Vacataire	CARRUBBA Samantha	Infirmière
GIRARD Justine	Vacataire	COQUELET Marie-Christine	Infirmière

GUYOT Léa	Aide-soignante	CUNY Julie	Vacataire
HEMMER Nathalie	Aide-soignante	DETHOREY Léa	Aide-soignante
HENQUEL Elena	Agent hôtelier	DOURY Jean-François	Ergothérapeute
HUNKELER Laurence	Infirmière	DUBOIS Julienne	Vacataire
KIJOWSKI Pauline	Vacataire	GAUTHIER Alexandra	Gestionnaire de paie
KILL Odile	Aide-soignante	GOUTTE Salomé	Vacataire
LECOMTE Anne-Marie	Secrétaire de direction	HALTER Nicolas	Ergothérapeute
MOUROT Margaux	Aide médico-psychologique	HUGUET Carole	Aide-soignante
RENARD Marie-Ange	Aide-Soignante	JOUBERT Margaux	Ergothérapeute
SIEGLER Anne-Laure	Aide médico-psychologique	MARCELLIN Perrine	Agent hôtelier
TAPIAU Jeanne	Vacataire	MARCHAND Tiphanie	Aide médico-psychologique
TSETOU APENDI Helena	Aide-soignante	PARDO Justine	Aide médico-psychologique
VIRIOT Pauline	Vacataire	ROBINET Juliette	Vacataire
ZIMMERER Marion	Aide médico-psychologique	ROCK Cassandra	Vacataire
		THIERY Dorian	Vacataire
		TSETOU APENDI Helena	Aide-soignante
		WEBER Anne-Hélène	Vacataire
		YACHOU Sabrina	Secrétaire de direction
		ZIMMERER Marion	Aide médico-psychologique

Formations

- **Formations dédiées à plusieurs membres du personnel**
 - Formation incendie
 - Formation intitulée « *Alimentation Déglutition* »
 - Formation intitulée « *Easy soins* »
 - Formation intitulée « *Habilitation électrique* »
 - Formation intitulée « *SERAFIN* »
 - Formation intitulée « *PRAP 2S* » (*Acteurs PRAP 2S*)
 - Formation intitulée « *Maître d'Apprentissage* »
- **Autres formations**
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Alzheimer – journée des aidants* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *ACD – Cycle droit social* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *AFGSU* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Formation agressivité* »
 - 2 salarié(e)s ont poursuivi la formation « *Autodétermination* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *CFESS* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Coach consultant* »
 - 2 salarié(e)s ont poursuivi la formation « *CREAI – Coordination d'équipe* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Cycle de sensibilisation en éthique de la santé* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Formation société inclusive* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Les fondamentaux – projet habitat inclusif* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Dossier patient* »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « *Education thérapeutique* »

Site de VILLERS-LES-NANCY (SSIAD)

Départs et embauches en 2021

Départs 2021		Arrivées 2021	
CACHIER Patricia	Aide-soignante	BISAMAZA Bernard	Aide-soignant
DJIOYA Fichini	Accompagnant éducatif et social	DJIOYA Fichini	Accompagnant éducatif et social
OMARI Omar	Aide-soignant	MEHUL Laurie	Aide-soignante
		MET Ophélie	Aide-soignante
		OMARI Omar	Aide-soignant
		ROQUEL Elina	Aide-soignante

Formations

- **Formations dédiées à plusieurs membres du personnel**
 - Formation intitulée « Droit confronté à la pratique en SSIAD / SPASAD / HAD »
- **Autres formations**
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « CREAL – écrit professionnel »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Leadership »
 - 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Maître d'apprentissage »

Site de MONT-SAINT-MARTIN

Départs et embauches en 2021

Départs 2021		Arrivées 2021	
HANINI Ghizlane	Technicienne administrative	BURTAIRE Anne	Monitrice-éducatrice
N'GOUAN Zoé	Aide-soignante	CASTANHEIRA Hélène	Technicienne administrative
RENAUD Audrey	Aide-soignante	IRIART Corinne	Infirmière
RICHER Fanny	Agent de soins	HOUPPY Sandrine	Cuisinière
VETTER Aurélie	Aide-soignante	N'GOUAN Zoé	Aide-soignante
YAHIAOUI Karéma	Infirmière	SARR Ndeya Awa	Secrétaire médicale
		STEFFGEN Annabelle	Aide-soignante
		TOUSSAINT Marie	Kinésithérapeute
		YAHIAOUI Karéma	Infirmière

Formations

- **Formations dédiées à plusieurs membres du personnel**
 - Formation incendie
 - Formation intitulée « Alimentation Déglutition »
 - Formation intitulée « CREAL – optimiser les écrits professionnels »
 - Formation intitulée « Tutorat / Maître d'apprentissage »

- **Autres formations**

- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Consolider ses acquis et se perfectionner à l'écrit »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « PRAP 2S (Acteurs PRAP 2S) »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « Habilitation électrique »
- 1 salarié(e) a poursuivi la formation « MOSS »

Formations communes aux différents sites

En 2021, certaines actions communes aux différents établissements et services de l'ALAGH ont réussi à se maintenir dans le cadre du plan de formation ou en dehors de celui-ci. Elles concernent en majorité les domaines relatifs aux soins et à la prise en charge des résidents. Ces actions sont indispensables pour assurer l'actualisation des savoirs faire et favorisent l'amélioration continue des compétences de nos professionnels.

Les actions de formation suivantes furent mises en application durant l'exercice, pour répondre à des axes définis comme prioritaires pour l'année 2021, suivant les besoins identifiés par les acteurs de l'Association, y compris ceux exprimés par nos salariés :

- Formation « PRAP 2S (*Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social*) : différentes sessions de formation initiales et de mise à jour des compétences.
- Formation « Alimentation et déglutition »
- Formation incendie
- Formation « Maître d'apprentissage »

Certaines actions furent d'ailleurs assurées par des collaborateurs internes. En particulier la Formation « PRAP 2S ».

La Qualité

Le service qualité a une action transversale au regard de l'ensemble des activités exercées dans les différents services de nos établissements.

Le service qualité vient en appui d'un grand nombre d'instances directement ou indirectement liées à la démarche d'amélioration continue de la qualité : Comité de Pilotage Qualité (Nancy, Mont Saint Martin, Villers-lès-Nancy, Passer'aile et RAPH54) et, au besoin, sur des thèmes spécifiques auprès d'autres instances.

L'assistante qualité apporte une aide méthodologique, documentaire et réglementaire sur les projets en cours et tout ce qui nécessite une formalisation ; à ce titre, elle est chargée de la gestion documentaire et de la rédaction des procédures et protocoles internes.

- **Evaluations externes**

Les programmes d'amélioration de la qualité (PAQ) issus des évaluations interne et externe sont tenus à jour périodiquement en COPIL qualité pour l'ensemble des établissements.

Évaluation interne prévue en janvier 2023 pour tous les établissements.

La date de l'évaluation externe sera connue le 1^{er} octobre 2022 (par publication de l'ARS).

- **Conditions de travail**

- Présentation des AT 2021
- Formation PRAP2S : une formation de formateur PRAP2S permettant de former des acteurs PRAP en interne,
- Participation à la rédaction du document unique.

- **Gestion des risques**
 - Gestion des évènements indésirables
- **Hygiène**

Dans le cadre de l'épidémie Covid-19, des protocoles et des modes opératoires ont été mis en place pour le bon fonctionnement de nos structures.

- **Communication**
 - Mise à jour continue du site internet ALAGH en collaboration avec l'assistante de direction,
 - Mise à jour du site intranet en fonction des mouvements de la gestion documentaire.
- **Gestion documentaire qualité**
 - Création / remise à jour de la gestion documentaire en vue de l'audit externe en 2023,
 - Uniformisation avec les différents sites de l'ALAGH afin d'avoir un socle commun,
 - Livret d'accueil résident à réactualiser en 2022,
 - Livret d'accueil salarié à réactualiser en 2022,
 - Règlement de fonctionnement à réactualiser en 2022,
 - Plan Bleu a été réactualisé en 2020 pour le site de Gentilly et la MAS de Mont-Saint-Martin.
- **Spécificités MSM**
 - Gestion documentaire (uniformisation avec Nancy pour les nouveaux documents),
 - Gestion des évènements indésirables.
- **Spécificités SSIAD**
 - Gestion documentaire,
 - Gestion des évènements indésirables et fiches de signalement,
 - Enquête de satisfaction.
- **Spécificités SPASAD**
 - Appui sur la gestion documentaire,
 - Gestion des évènements indésirables et fiches de signalement,
 - Enquête de satisfaction.

CONCLUSION : Les évènements marquants de l'exercice 2021

La crise sanitaire ayant un peu régressé, nous a permis de ressortir avec nos résidents, de faire des animations avec les intervenants extérieurs et surtout des aménagements sans faille afin de protéger nos résidents : renforcement des dispositifs de visite, communication à l'intention des Aidants familles, accompagnements, visites aménagées en fonction des annonces du Gouvernement, des recommandations sanitaires et de l'évolution des cas contacts et personnes infectées.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des difficultés de recrutement surtout de personnels soignants et infirmiers. Des partenariats et des contacts avec des organismes de formation sont actuellement construits et une révision de notre politique d'attractivité et de gestion des ressources humaines s'avère plus que jamais nécessaire, compte tenu de l'état sinistré de notre secteur médico social.

Nous souhaitons engager des travaux d'extension en particulier pour renforcer nos dispositifs d'accueil en accueil de jour et temporaire. Ces aménagements visent aussi l'amélioration des conditions d'accueil et sont orientés de façon très ciblée vers l'amélioration des conditions de travail.

Les projets se poursuivent avec la même intensité et la même ambition grâce aux équipes investies et dévouées qui apportent chaque jour, une prestation de qualité aux personnes accompagnées :

- **Extension de 4 places d'accueil temporaire pour personnes lourdement handicapées** : décision de l'ARS de porter la capacité de la MAS Irène PIERRE de 60 à 64 places (dont 10 d'accueil temporaire). Suite à cette décision, l'ALAGH a mis en place deux appartements d'évaluation à l'autonomie pour des bénéficiaires de Passer'aile sur la commune de Pompey et deux appartements sur la commune de Champigneulle. Ces derniers sont utilisés dans le cadre du projet de « MAS externalisé ».
- **Plateforme des aidants** : suite à l'appel d'offre de l'ARS, le projet présenté par l'ALAGH en partenariat avec le CAPS, J-B THIERY, le GHEM de Lunéville et « Vivre avec l'Autisme » a été retenu avec demande de l'autorité de tutelle (ARS) de se rapprocher des communautés 360. L'objectif est un maillage territorial pour créer des espaces de répit pour les aidants.
- **Construction d'une « Maison des services »** : l'ALAGH et Ville et Services ont créé en 2017 un SPASAD territorialisé sur les communes de Laxou, Vandœuvre et Villers-lès-Nancy. Dans le prolongement de cette démarche, une reconstruction des locaux du SSIAD de l'ALAGH, rue Sainte Odile à Villers-lès-Nancy était programmée. La cession de l'immeuble à Ville et Services a été actée et le permis de construire déposé en vue de la construction d'une « Maison des services ». L'objectif de ce rapprochement est de construire une offre d'accompagnement et de soins en faveur des personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- **Les Toits de Haye** : projet d'habitat inclusif de structures de l'économie sociale et solidaire à but non lucratif réunissant un collectif d'associations ou d'établissements dont la finalité consiste à proposer des logements intégratifs mixés socialement offrant aide et accompagnement. Le collectif a décidé de s'unir en signant une convention de partenariat en 2020. Les échanges ont repris en fin d'année 2021 entre les associations suivantes pour une actualisation de la charte :
 - ALAGH
 - CAPS
 - Fondation Saint Charles
 - GIHP LORRAINE
 - Ville et Services
- **Garenne** : l'acquisition d'une maison située Avenue de la Garenne est en cours afin de réaliser des logements de type inclusif. Le dossier de demande de permis de construire a été déposé et les études techniques sont poursuivies.

En conclusion, l'année 2021 s'est inscrite dans le prolongement de 2020.

Certes, le blocage et la neutralisation de la vie sociale furent moins drastiques. Toutefois, cette année fut marquée par un impact fort sur les personnels. En effet, les vagues de contamination ont surtout marqué l'activité sociale de nos établissements et services.

José SALAS
Directeur général